



Rapport d'activités 2018

SOMMAIRE

Sommaire.....	0
RAPPORT MORAL du Président	1
Analyse des moyens humains.....	2
I. Bilan 2018	2
II. Prévisions 2019	6
OLT1 : Garantir la fonctionnalité de l'hydrosystème	8
I. Suivi à long terme	8
II. OPG01 : Disposer d'une description de l'hydrosystème et de son fonctionnement	8
III. OPG02 : Inciter à une meilleure prise en compte des enjeux de la réserve dans la gestion des éléments liés à l'hydrosystème	12
OLT2 : Maintenir le bon état de conservation des milieux ouverts.....	13
I. Suivi à long terme : relevés phytosociologiques	13
II. OPG03 : Entretenir les milieux ouverts	15
III. OPG04 : Restaurer des milieux ouverts enrichés et boisés	18
OLT3 : Tendre vers un meilleur état de conservation des forêts alluviales à bois dur	20
I. Suivi à long terme : protocole « Forêt » (PSDRF)	20
II. OPG05 : Inciter à une meilleure prise en compte les enjeux de la réserve dans la gestion forestière	20
OLT4 : Poursuivre et développer l'appropriation et l'intégration de la réserve dans le contexte local	22
I. OPG06 : Améliorer les connaissances	22
II. OPG07 : Faire découvrir la réserve et ses enjeux	25
III. OPG08 : Augmenter l'implication des acteurs locaux dans la gestion de la réserve	32
IV. OPG09 : Faire évoluer les pratiques afin qu'elles soient plus en accord avec les enjeux de la réserve	32
Gestion administrative de la réserve	35
I. OPG10 : Organiser la gestion administrative et financière de la réserve	35
II. OPG11 : Mettre en œuvre et évaluer le plan de gestion	37
III. OPG12 : Participer aux différents réseaux	37
Situation financière 2018.....	Erreur ! Signet non défini.
Budget prévisionnel 2019	Erreur ! Signet non défini.
Annexes	Erreur ! Signet non défini.

RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

Après l'année « **charnière** » qu'a été 2017, 2018 a été un peu « **chahutée** » même si votre volontarisme a toujours été présent, l'année 2018 n'a pas toujours été un long fleuve tranquille comme on dit !

Certes en 2018, à l'appui du plan de gestion, diverses actions ont été menées et nous avons constaté :

- Que les suivis et inventaires prévus dans le plan de gestion ont été menés de même que sur la fonctionnalité et les enjeux de l'hydrosystème dans la Bassée et surtout dans la réserve.
- Que nous avons eu connaissance des premiers éléments de réponse concernant l'étude menée sur la vigne sauvage au travers du PRAC (Plan régional d'actions de conservation) et que ces derniers sont encourageants puisqu'à partir de nombreux sarments prélevés au cours de l'année, nous avons confirmation que la plupart sont bien de la vigne sauvage. Il ressort de cette première phase d'étude que nous avons besoin d'un peu de plus de temps, ce plan s'étalera probablement sur 5 ans et non sur 4 ans.
- Que l'aménagement réussi de la mare du hameau de NEUVRY, située en dehors du périmètre de la réserve, il a été réalisé grâce à la collaboration de la mairie de JAULNES, de la société de chasse communale locale, de la fédération de chasse de Seine et Marne, des enfants et du maître de l'école de JAULNES mais aussi par le travail réalisé par les étudiants du lycée Tecomah. Je tiens à les remercier tous pour leur fort engagement dans ce beau projet, projet qui offre aujourd'hui, à la commune de JAULNES, la faculté de participer à la sauvegarde de son patrimoine naturel mais aussi lui permet de le mettre à disposition de ses habitants et autres visiteurs.
- Que le pôle animation, renforcé en 2017, a accentué avec succès ses actions d'animation sur le territoire des 7 communes de la réserve mais aussi sur le périmètre de la Communauté de communes Bassée-Montois et bien au-delà. Nous ne pouvons que féliciter les animateurs puisque de nouveaux projets ont vu le jour, comme l'aire terrestre éducative sur l'espace du miroir à EVERLY qui a la particularité d'être initié, animé et réalisé par les élèves de l'école en partenariat avec la commune.
- Que du fait de l'activité croissante du pôle animation, il a été décidé de mettre en place une nouvelle grille tarifaire à compter du 1er septembre pour « coller » au plus près de la diversité des projets gagnants-gagnants et surtout de leurs localisations. Par ailleurs, il a été adjoint un service civique pour réfléchir notamment à la mise en place d'une équipe efficace de bénévoles au cours de 2019.
- Que nous avons animé le rendez-vous important auprès des élus communautaires en partenariat avec le PNR du Gâtinais français, le SDESM, Astro Bassée-Montois et le docteur FENOT sur la pertinence d'éteindre ou de réduire l'éclairage public une partie de la nuit dans leur commune, ce rendez-vous a été une belle réussite pour tous.
- Que la communication a développé de nouveaux outils comme un livret sensibilisant les visiteurs aux bons réflexes à avoir pour éviter les piqûres de tiques, de moustiques et autres désagréments possibles dans la nature ou un feuillet sur l'éclairage public, etc...
- Que nous avons poursuivi nos actions pour l'intégration et l'appropriation de la réserve et de ses environs dans le tissu local, actions très importantes pour les élus du conseil d'administration.

Par ailleurs, au cours de l'année, nous avons rencontré quelques soucis notamment pour un véhicule mais surtout avec l'AESN qui mi-novembre nous a informé de la suppression pour 2019 d'une subvention très importante pour l'AGRENABA. Ne souhaitant pas se séparer d'un membre de l'équipe gestionnaire pour le moment, il a été décidé de réorganiser les missions de chacun. Cette épreuve est la première que nous connaissons au sein de l'association, des démarches ont été engagées auprès d'autres financeurs potentiels.

Heureusement, nous avons la chance de pouvoir compter sur notre équipe gestionnaire toujours aussi active et performante afin qu'il n'y ait le minimum d'impacts l'an prochain dans la réserve.

En 2019, nous poursuivrons donc comme les années passées nos actions de sauvegarde et de protection tout en les réalisant dans le dialogue et la concertation, je pense au second sentier de découverte du plan d'eau de la Cocharde à GOUAIX ou avec la CCBM, les élus, les acteurs locaux ou encore avec le milieu éducatif.

Je termine ce propos en remerciant le cabinet CEGECO ainsi que les uns et les autres pour le travail que vous avez tous accompli avec ferveur tout au long de l'année et permettez-moi de vous encourager à le poursuivre en 2019, pour le bien de ses habitants, de la réserve et de ses environs. Merci pour votre attention.

Le Président, Jean-Pierre PETIT.

ANALYSE DES MOYENS HUMAINS

I. Bilan 2018

Les missions sont réparties entre les salariés de la façon suivante :

Tableau 1 : Répartition des missions au sein de l'équipe gestionnaire (ETP = Equivalent temps-plein).

	Camille Meunier	Violaine Meslier	Fabien Branger	Thomas Rochard	Pierrick Nivet / Arthur De France	Thibault Fourrier	Total
Réserve	1	0,25	0,75	0,75	0,5		3,25
Agence			0,25	0,25			0,5
Hors PdG						0,8	0,8
Natura 2000		0,75					0,75

Le plan de gestion 2017-2021 de la réserve naturelle de la Bassée tient compte du financement des missions dites « réserve » par la DRIEE et des missions dites « Agence » par l'Agence de l'eau Seine Normandie pour une animation territoriale en lien avec les zones humides dans la réserve et à sa proche périphérie.

Il tient compte aussi de la présence dans l'équipe gestionnaire d'un apprenti animateur-technicien. L'année 2018 est marquée par un changement de personnel à ce poste. M. Nivet a obtenu son BTS Gestion et protection de la nature avec la mention Bien. M. De France a rejoint l'équipe fin août pour débiter son apprentissage.

Cela représente au total 3.75 ETP (en vert dans le Tableau 1 ci-dessus) soit 844 jours répartis selon les différents objectifs du plan de gestion 20107-2021 comme présenté dans le Tableau 2 ci-après.

Depuis 2017, l'AGRENABA bénéficie d'un soutien financier de la DRIEE pour l'amélioration de l'ancrage de la réserve dans son territoire. Cela a permis le recrutement d'un animateur à temps partiel soit 0.8 ETP (en orange dans le Tableau 1 ci-dessus), dont le contrat a été pérennisé en septembre 2018 sur décision du Conseil d'administration.

Ce poste n'étant pas initialement prévu dans le cadre du plan de gestion 2017-2021 mais nous permettant d'aller plus loin dans les objectifs fixés, le temps passé par l'animateur (180 jours) fait l'objet d'une colonne propre dans le Tableau 2 ci-après.

Toujours dans le même esprit de renforcer l'ancrage territorial, et en particulier développer l'implication des acteurs locaux dans la gestion de la réserve, l'AGRENABA a répondu à la proposition de la Fondation pour la Nature et l'Homme de mise à disposition un service civique. C'est dans le cadre de cette mission que M^{elle} Stefanni a rejoint l'équipe mi-novembre via un contrat à temps-partiel. Cela correspond à 0.1 ETP en 2018 venant en plus des prévisions, ce qui explique que le nombre de « jours réalisés » en 2018 soit légèrement supérieur aux prévisions (Tableau 2 ci-après).

L'animation du DOCOB du site Natura 2000 fait l'objet d'un rapport d'activité propre mais dans un souci de synthèse, les éléments les plus importants seront indiqués dans le présent rapport sous forme d'encarts en bleu.

Tableau 2 : Bilan 2018 des jours prévus et réalisés¹.

Objectifs à long terme (OLT)	Objectifs du plan de gestion (OPG) et suivis à long terme	Jours prévus 2018 (PdG)	Jours prévus 2018 (hors PdG)	Jours prévus 2018 totaux	Jours réalisés 2018
OLT1 : Garantir la fonctionnalité de l'hydrosystème	Suivis à long terme	20		20	13
	OPG01 : Disposer d'une description de l'hydrosystème et de son fonctionnement	25		25	24
	OPG02 : Inciter à une meilleure prise en compte des enjeux de la réserve dans la gestion des éléments liés à l'hydrosystème	30		30	3
Total OLT1 :		75	0	75	40
OLT2 : Maintenir le bon état de conservation des milieux ouverts	Suivis à long terme	15		15	3
	OPG03 : Entretien des milieux ouverts	62		62	58
	OPG04 : Restaurer des milieux ouverts enrichés et boisés	60		60	25
Total OLT2 :		137	0	137	86
OLT3 : Tendre vers un meilleur état de conservation des forêts alluviales à bois dur	Suivis à long terme	0		0	2
	OPG05 : Inciter à une meilleure prise en compte des enjeux de la réserve dans la gestion forestière	15		15	65
Total OLT3 :		15	0	15	67
OLT4 : Poursuivre et développer l'appropriation et l'intégration de la réserve dans le contexte local	Suivis à long terme	20		20	0
	OPG06 : Améliorer les connaissances	155		155	86
	OPG07 : Faire découvrir la réserve et ses enjeux	200	132	332	400
	OPG08 : Augmenter l'implication des acteurs locaux dans la gestion de la réserve	22	3	25	22
	OPG09 : Faire évoluer les pratiques afin qu'elles soient plus en accord avec les enjeux de la réserve	40	20	60	41
Total OLT4 :		437	155	592	549
Gestion administrative de la réserve	OPG10 : Organiser la gestion administrative et financière de la réserve	100	20	120	215
	OPG11 : Mettre en œuvre et évaluer le plan de gestion	65	5	70	74
	OPG12 : Participer aux différents réseaux	15		15	30
Total "gestion" :		180	25	205	319
Total :		844	180	1024	1061

Pour l'OLT 1 relatif à l'hydrosystème, la récolte de données visant à l'amélioration de nos connaissances (suivi à long terme + OPG01) s'est poursuivie conformément aux prévisions. Le plan de gestion prévoit d'être suffisamment disponible pour les réunions en rapport avec la gestion de l'eau (OPG02) mais peu de réunions ont été organisées.

Concernant la gestion des milieux ouverts (OLT 2), le temps passé à l'entretien des milieux naturels est très proche des prévisions. En revanche, aucune opportunité de nouveau de projet de restauration n'a concrètement vu le jour. Cela est notamment dû aux financements des travaux qui sont difficiles à obtenir. Sur les sites gérés, les relevés des suivis à long terme n'ont lieu que tous les 2 ans mais le nombre de sites suivis est variable avec des années avec plus (ex : 2017 et 2019) ou moins (ex : 2018) de relevés.

Dans le cadre de l'OLT 3 relatif aux forêts alluviales, beaucoup plus de temps que prévu a été passé sur la mise en œuvre du Plan régional d'actions de conservation en faveur de la Vigne sauvage (OPG05), l'obtention du financement ayant

¹ Le partenariat bénévole avec les élus du Conseil d'administration n'est pas comptabilisé dans les tableaux présentés ici.

été obtenu en fin d'année 2017, certaines actions ont glissées en 2018. Par ailleurs, le sexage des pieds n'étant pas possible avec l'analyse génétique commandée, du temps supplémentaire sur le terrain a été nécessaire.

Le bon ancrage local de la réserve dans son territoire étant un facteur clé de réussite du projet de gestion conservatoire, l'OLT 4 a une place majeure dans le plan de gestion 2017-2021. Les moyens humains dédiés à l'accueil du public et à la mise en œuvre d'animations (OPG07), au développement du bénévolat (OPG08) et des projets dits « gagnant-gagnant » (OPG09) sont plutôt conformes aux prévisions. En revanche, les inventaires et les suivis de la faune et la flore ont été perturbés par un premier semestre marqué par les inondations. De plus, une évaluation de l'état d'ancrage de la réserve était d'ailleurs prévu en 2018 par un bureau d'études en appui à l'équipe gestionnaire (= suivi à long terme) mais elle n'a pas pu être réalisée faute de financement.

Pour finir, la gestion administrative et financière a été plus chronophage que prévu avec diverses formations assez longues, l'accueil et la formation de nombreux stagiaires et les achats de véhicules.

Concernant les missions « Natura 2000 » :

Missions	Jours réalisés 2018
Animation contrats / chartes / MAEc	45
Suivi des évaluations d'incidences	4
Suivis scientifiques	40
Information / Communication / Sensibilisation	43
Veille à la cohérence des politiques publiques	9
Gestion administrative / Suivi / Bilan	29
Total	170

Les missions les plus chronophages correspondent à la mise en place et aux suivis des contrats Natura 2000, l'amélioration des connaissances à travers la mise en place du protocole d'évaluation de l'état de conservation des pelouses sèches et enfin la communication. Cette dernière vise à faire davantage connaître les enjeux Natura 2000 et constitue un travail préalable à l'émergence de contrats sur la Bassée.

Présentation de M. de France (extrait du site internet)



Bonjour, je m'appelle Arthur de France, j'ai 19 ans, et je débute un contrat d'apprentissage avec l'A.G.R.E. N.A. B.A sur deux ans.

En même temps, j'effectue un BTS GPN (Gestion et Protection de la Nature) dans le Jura, après un bac GMNF (Gestion des Milieux Naturels et de la Faune) car je désire poursuivre mes études dans la gestion des milieux naturels.

Je viens de Haute-Savoie, et j'habite dans le Parc National Régional du massif des Bauges. J'ai toujours porté un vif intérêt à l'environnement qui m'entoure. Depuis mon plus jeune âge, j'ai eu accès et aimé cet espace montagnard qui offre une multitude d'espèces ; de milieux terrestres ou lacustres à étudier. Je suis donc enthousiaste à l'idée de découvrir de nouvelles espèces de la vallée de la Seine et du territoire de la Bassée-Montois.

L'opportunité de pouvoir travailler au sein de la réserve Naturelle de la Bassée est donc pour moi extrêmement bénéfique car elle offre des environnements très riches et très différents.

Depuis quelques années, j'aime transmettre mes connaissances sur le monde qui nous entoure aux plus jeunes comme aux plus âgés et cela grâce à différentes animations. Il est important de bien connaître le monde dans lequel nous vivons afin de mieux le respecter et le protéger. Il est souvent très surprenant de découvrir tout ce qui nous entoure et toutes les interactions entre les espèces animales et végétales d'un même écosystème.

C'est pourquoi, tout au long de mon apprentissage je serais heureux de vous retrouver sur des animations scolaires ou « grand public » ; mais aussi sur tout autre projet qui me sera confié et que je tâcherai de mener à bien.

À bientôt au sein de la réserve ou en dehors de celle-ci.

Présentation de M^{elle} Stephanni (extrait du site internet)



Salut à tous !

Je m'appelle Marianne STEFANNI, j'ai 21 printemps ou hivers, selon votre choix, à mon actif. J'effectue mon service civique au sein de l'AGRENABA avec l'aide de J'agis pour la Nature pour développer le réseau de bénévoles.

Avant d'arriver ici, j'ai eu un BAC S au Lycée André Malraux de Montereau-Fault-Yonne ; j'ai poursuivi par une licence en Science du Vivant parcours Vie et Terre à l'Université de Paris Diderot. Par la suite j'aimerais poursuivre en master biodiversité, écologie évolutive.

Mais, venons-en au plus croustillant. Je suis ici, principalement, pour attiser votre curiosité sur la Réserve Naturelle de la Bassée. Et ainsi, vous donnez l'envie de devenir bénévoles pour la réserve. Je n'hésiterai pas à vous communiquer les informations à ne pas manquer, mais par quels moyens ? Et bien par mail surtout mais aussi parfois via Facebook, et surtout en discutant avec vous.

Bien sûr, on vous attend, sur la réserve naturelle de la Bassée pour participer à nos animations. Mais aussi, on espère vous voir nombreux sur les activités les plus sportives comme les chantiers naturels car croyez-en mon expérience on en apprend tout autant. Et puis, pourquoi ne pas venir en petits groupes constitués d'amis, voire plus tard de personnes que vous auriez rencontrées lors de ces joyeux échanges ?

Enfin, tout ça pour vous dire que l'on vous attend impatiemment dans notre chouette (sans jeu de mot) petit groupe, qui n'attend qu'à partager ses connaissances avec vous. Mais surtout, pour le début d'une grande aventure qui n'attend qu'à commencer ensemble.

Alors à très vite en Bassée.

II. Prévisions 2019

Mise en œuvre du plan de gestion en 2019 *stricto sensu*

Le plan de gestion 2017-2021 a été réalisé avec une équipe constante de 3.75 ETP. Malheureusement, sauf revirement de situation en cours d'année, le financement des actions de l'AGRENABA par l'AESN n'est plus possible du fait qu'elles ne rentrent pas dans leur nouveau programme national de fonctionnement (11^{ème} programme). Cela représente 0.5 ETP qui ne sont plus financés. Cela conduit à réduire les moyens humains dédiés à la mise en œuvre du plan de gestion de 113 jours dans le Tableau 3 ci-après.

Pour l'OLT 1 relatif à l'hydrosystème, l'analyse des données à long terme est reportée aux années ultérieures, en effet, un projet de recherche émergent avec le PIREN-Seine devrait permettre d'y contribuer dans le cadre d'une thèse. Par ailleurs, le relevé des données avec le système de mesure mis à disposition par VNF devrait permettre d'optimiser le temps passé sur le terrain en 2019. Le plan de gestion prévoit d'être suffisamment disponible pour les réunions en rapport avec la gestion de l'eau (OPG02) ce qui devraient être le cas avec les prévisions même réduites.

Concernant la gestion des milieux ouverts (OLT 2), la poursuite du suivi à long terme et l'entretien des milieux déjà restaurés sont primordiaux donc les prévisions 2019 sont conformes au plan de gestion. En revanche, la restauration ne sera poursuivie que sur les sites en cours, aucune recherche d'opportunités supplémentaires ne sera faite.

Dans le cadre de l'OLT 3 relatif aux forêts alluviales, la mise en œuvre du Plan régional d'actions de conservation en faveur de la Vigne sauvage (OPG05) étant financée, le nombre de jour à y consacrer est supérieur aux prévisions du plan de gestion. Par ailleurs, il est indispensable de reprendre le marquage des bornes qui seront nécessaires au prochain relevé du protocole de suivi à long terme.

La mise en œuvre des inventaires et des suivis du patrimoine naturel (OPG 06) est fortement réduite, elle sera axée sur le maintien des suivis des espèces patrimoniales et sur des protocoles de veille sur les autres espèces. Concernant les autres objectifs liés à l'ancrage territorial (OLT 4) :

- la sensibilisation et les animations (OPG 07) vont être réduites notamment par l'annulation de l'évènement sur le Monde de la nuit et la limitation de la participation de l'AGRENABA aux festivals et forums locaux,
- l'engagement de l'AGRENABA dans des partenariats existants de projets gagnant-gagnant avec les 7 communes sera maintenu mais ces projets ne pourront être développés car, en lien avec cet objectif de favoriser les « bonnes pratiques » (OPG 08), il est prévu l'assermentation de M. Rochard par une formation de 4 semaines,
- les activités bénévoles (notamment les chantiers « nature ») sont quant à elles maintenues (OPG 09) conformément aux prévisions du plan de gestion car indispensables à la gestion de nombreux sites.

La gestion administrative a été revalorisée par rapport aux prévisions du plan de gestion par rapport aux moyens humains qui ont été nécessaires en 2017 et 2018.

Animation territoriale « hors plan de gestion » pour 2019

Comme prévu lors de notre demande faite en 2016, le soutien de la DRIEE pour l'amélioration permanente de l'ancrage local passe de 0.8 à 1 ETP en 2018. Ces 0.2 ETP supplémentaires seront portés par les salariés jusque-là concernés par les missions « Agence ».

En date du 19 décembre 2018, le Conseil d'administration a décidé également de conserver les 0.3 ETP non financés le temps de rechercher des financements complémentaires. Dans ce laps de temps, ces moyens humains seront aussi dédiés à l'animation territoriale de manière à pouvoir proposer aux acteurs locaux davantage d'animations et autres prestations qui contribueront financièrement au budget de l'association. La majeure partie des animations ayant lieu au printemps-été, c'est la raison pour laquelle les inventaires et suivis naturalistes sont minimisés en 2019.

Pour finir, la présence de M^{elle} Stefanni en service civique jusqu'à mi-juillet apporte 0.43 ETP supplémentaires. Au total, l'animation territoriale correspond à 1.73 ETP soit 389 jours répartis tout de même selon les objectifs du plan de gestion dans le Tableau 3 ci-après.

Tableau 3 : Prévisions 2019

Objectifs à long terme (OLT)	Objectifs du plan de gestion et suivis à long terme	Jours prévus 2019 (PdG)	Jours prévus 2019 (PdG réduit)	Jours prévus 2019 (anim hors PdG)	Jours prévus 2019 totaux
OLT1 : Garantir la fonctionnalité de l'hydrosystème	Suivis à long terme	50	20		20
	OPG01 : Disposer d'une description de l'hydrosystème et de son fonctionnement	26	15		15
	OPG02 : Inciter à une meilleure prise en compte des enjeux de la réserve dans la gestion des éléments liés à l'hydrosystème	28	13		13
Total OLT1 :		104	48		48
OLT2 : Maintenir le bon état de conservation des milieux ouverts	Suivis à long terme	15	15		15
	OPG03 : Entretenir les milieux ouverts	64	64		64
	OPG04 : Restaurer des milieux ouverts enrichés et boisés	60	35		35
Total OLT2 :		139	114		114
OLT3 : Tendre vers un meilleur état de conservation des forêts alluviales à bois dur	Suivis à long terme	0	6		6
	OPG05 : Inciter à une meilleure prise en compte les enjeux de la réserve dans la gestion forestière	17	45		45
Total OLT3 :		17	51		51
OLT4 : Poursuivre et développer l'appropriation et l'intégration de la réserve dans le contexte local	Suivis à long terme	0	0		0
	OPG06 : Améliorer les connaissances	155	90		90
	OPG07 : Faire découvrir la réserve et ses enjeux	200	145	254	399
	OPG08 : Augmenter l'implication des acteurs locaux dans la gestion de la réserve	24	24	80	104
	OPG09 : Faire évoluer les pratiques afin qu'elles soient plus en accord avec les enjeux de la réserve	25	44	25	69
Total OLT4 :		404	303	359	662
Gestion administrative de la réserve	OPG10 : Organiser la gestion administrative et financière de la réserve	100	130	21	151
	OPG11 : Mettre en œuvre et évaluer le plan de gestion	65	70	9	79
	OPG12 : Participer aux différents réseaux	15	15		15
Total "gestion" :		180	215	30	245
Total :		844	731	389	1120

OLT1 : GARANTIR LA FONCTIONNALITÉ DE L'HYDROSYSTÈME

I. Suivi à long terme

Le protocole permettant le suivi à long terme du fonctionnement de l'hydrosystème prévu par RNF dans le cadre de la nouvelle méthodologie des plans de gestion (évaluation de l'état de conservation des éco-complexes alluviaux) est surtout applicable dans les réserves riveraines des grands fleuves, ce qui n'est pas tout à fait le cas de la réserve de la Bassée. Ainsi certains indicateurs ne sont pas mesurables ici. D'autres indicateurs, en particulier ceux liés à l'évaluation de la qualité physico-chimique de l'eau, demandent la mise en œuvre d'études spécifiques non prévues par l'AGRENABA mais à l'étude par la DRIEE.

En revanche, l'AGRENABA bénéficie d'un suivi piézométrique : le réseau comprend 129 piézomètres répartis sur la Bassée de Bray-sur-Seine à Nogent-sur-Seine dont 15 dans la réserve. Ces piézomètres ont été gérés et relevés par VNF via un bureau d'étude missionné pour ce suivi (ANTEAGROUP) jusqu'à mi-novembre 2018.

Les informations qu'ils nous délivrent sont précieuses, elles nous permettent de voir l'évolution des nappes. Les battements de la nappe jouent un rôle déterminant pour certains compartiments de l'hydrosystème. Actuellement ces informations nous sont transmises par VNF via une plateforme internet gérée par ANTEAGROUP.

La suite de ce dispositif de mesure a fait l'objet d'une réunion le 23 novembre 2018 à Paris. L'AGRENABA et VNF travailleront sur une convention précisant les futures conditions du relevé des données. Dans l'attente de sa rédaction, les sondes ont été conservées *a minima* sur la réserve et les relevés seront fait en interne à partir de début 2019. A noter toutefois que la DRIEE souhaite que VNF prennent aussi en compte les enjeux au niveau du site Natura 2000. Cela sera étudié aussi dans le cadre de la convention prévue.

II. OPG01 : Disposer d'une description de l'hydrosystème et de son fonctionnement

1. MS02 : Récupérer les données en lien avec l'hydrosystème

Actuellement plusieurs protocoles de récupération en lien avec l'hydrosystème sont mis en place sur la réserve :

- **Le protocole de suivi des inondations :**

Il s'agit d'un protocole de suivi des inondations au niveau du territoire de la réserve naturelle, permettant de mieux comprendre le fonctionnement de l'hydrosystème au moment des inondations. Le principe est d'établir un réseau de points de référence régulièrement observés lors des périodes d'inondation (où l'on note : date de début et de fin d'inondation, éventuellement variations de la hauteur d'eau grâce à des repères ou des mesures, sens d'écoulement).

2018 a été une année très particulière pour les suivis des inondations. De nombreux sites, rarement en eau, ont été submergés. De plus, la durée des inondations sur certains sites a été nettement supérieure à celle des années précédentes. Pour mieux visualiser l'impact des inondations et évaluer les superficies en eau selon les années une analyse cartographique a été réalisée durant la période des crues. Pendant cette période, on estime que 80% de la surface de la réserve était en eau (Figure 1).

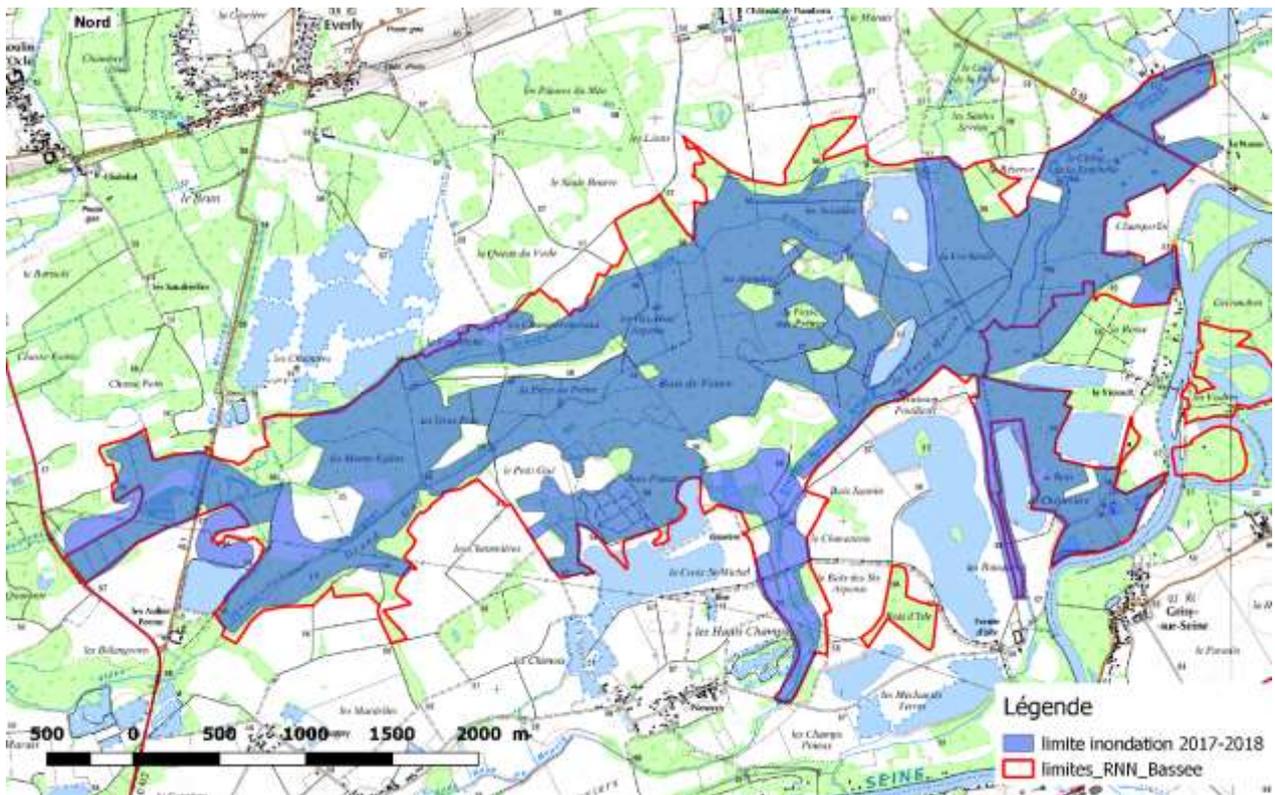


Figure 1 : cartographie de la crue de l'hiver 2018.

Les sites suivis pendant cette période nous montrent que les niveaux d'eau sont montés à partir du 28 janvier 2018. Cette montée d'environ 50 à 70 cm a été brutale et, sur certains sites, est survenue en moins de 48 h. Elle s'est ensuite ressentie sur une grande partie de la réserve. Cet épisode a duré 10 jours, puis les niveaux d'eau sont redescendus progressivement jusqu'au 10 mai avant de disparaître.

- Suivi limnimétrique

Le relevé des échelles limnimétriques nous permet de voir l'évolution des niveaux dans les cours d'eaux secondaires. Ces noues contribuent en partie à l'alimentation des zones humides en périodes de crue et régulent les niveaux en périodes d'étiages.

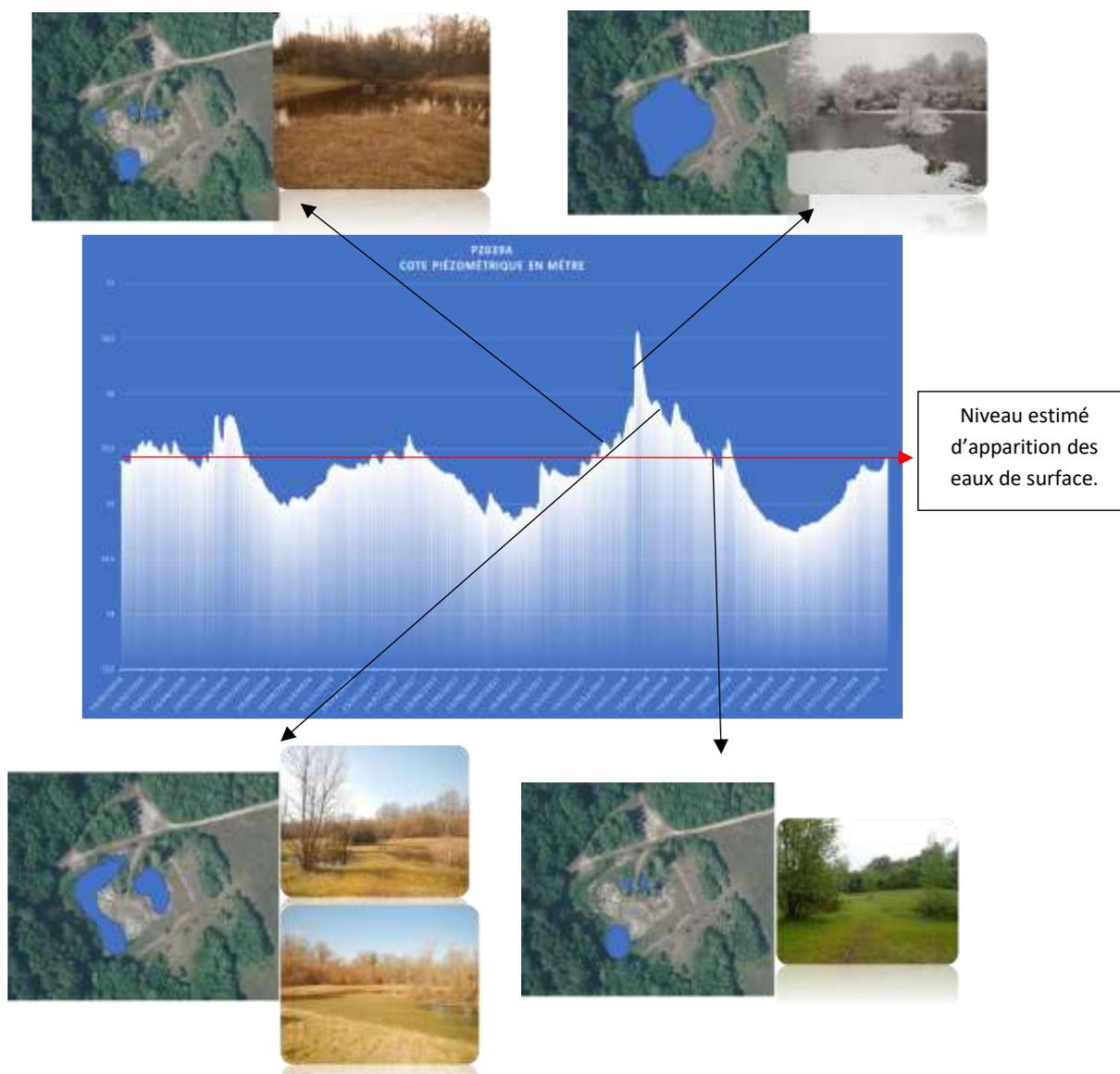
Les données relevées par les piézomètres donnent aussi les accès aux niveaux d'eau des noues. Les années de doubles mesures ont permis de vérifier la concordance des données mais, afin d'optimiser le temps consacré à ces suivis, les relevés limnimétriques seront arrêtés en 2019. Cependant les échelles ne seront pas retirées pour garder un repère visuel des niveaux d'eau.

2. CS03 : Analyser les données récupérées en lien avec l'hydrosystème

Comme expliqué ci-dessus nous essayons également de corrélérer la hauteur des nappes avec les inondations de certains sites qui ne sont pas reliés aux noues.

C'est notamment le cas de la sablière de Gouaix, où nous essayons de faire le lien entre les niveaux des piézomètres, les durées des inondations et les relevés botaniques des placettes phytosociologiques. La lecture des piézomètres indique également qu'à partir d'une cote piézométrique d'environ 55.45 mètres par rapport à la cote NGF (Nivellement général de la France), l'eau commence à être affleurant sur le site. Grâce à cette cote on peut estimer le nombre de jours de submersion partielle ou totale du site à environ : 93 jours pour 2017 et 151 jours pour 2018.

Pour le moment, 5 sites sur la réserve ont ainsi été suivis. Nous souhaitons en 2019 étendre cette connaissance à plusieurs autres sites de la réserve. Cette information nous permet de mieux suivre l'évolution du milieu tout au cours de l'année. Cependant, pour valider ces observations, un suivi à plus long terme est nécessaire.



Les nombreuses données récupérées sur l'hydrosystème sont difficiles à analyser à notre niveau. En effet, les multiples relations entre précipitations, hauteurs et débits des noues, niveaux d'eau de la Seine ou encore échanges entre la nappe alluviale et la nappe de la craie, sont très complexes. Toutefois le stockage de ces données est primordial car cela permettra aux études hydrologiques futures de s'appuyer rapidement sur des données de terrain, le plan de gestion prévoit d'ailleurs une analyse par un organisme externe.

3. RE01 : Prendre part à la détermination les unités fonctionnelles



Le PIREN-Seine a souhaité développer des recherches sur « l’Influence du métabolisme des grandes rivières du Bassin Parisien et de leurs annexes sur les échanges de gaz à effet de serre (CO₂, CH₄) à l’interface eau-atmosphère (projet DEGASE) ». Il a eu l’autorisation de l’AEV et du Comité consultatif de gestion de la réserve en 2017 pour mettre en place ces recherches sur le plan d’eau de la Cocharde.

Le bilan hydrologique, bien qu’encore préliminaire, montre que des échanges importants existent avec l’aquifère, les flux étant tantôt dirigés vers ou depuis la nappe. Le cumul pour la période de suivi permet de calculer un bilan annuel de 702 mm/an de précipitation et 1122 mm/an d’évaporation, et donc un apport net d’eau souterraine ramené à la surface du plan d’eau de 420 mm/an (soit environ 10% du volume de la gravière). Ce bilan hydrologique a été très impacté par la crue de la Seine survenue fin janvier 2018 ce qui perturbe le fonctionnement biogéochimique de la gravière, en apportant des nutriments et en compliquant les tendances saisonnières.

Concernant les gaz à effet de serre, la mesure directe des flux de CO₂ et de CH₄ à l’interface eau-air montre une variabilité saisonnière importante, le CO₂ étant absorbé par la gravière les mois d’été (juin à septembre) alors qu’il est émis le reste de l’année ; le CH₄ quant à lui est émis tout au long de l’année mais surtout au cours de la période estivale.

Le travail de suivi de cette gravière sera poursuivi jusqu’à la fin de l’été 2019, afin d’obtenir des données en année « normale », c’est-à-dire si possible sans crue. Ultérieurement la question de la représentativité de ce plan d’eau devra être abordée, par l’investigation de différents sites de la plaine de la Bassée.

4. RE02.: Faire une analyse multifonctionnelle du lien entre les fonctionnements des écosystèmes et de l’hydrosystème

Ce projet de recherche a été présenté au directeur du PIREN-Seine à l’occasion de leur colloque annuel en octobre 2017 et des synergies avaient été identifiées entre le plan de gestion de la réserve et le futur programme du PIREN-Seine.

Des pistes ont été évoquées avec le Conseil scientifique de la réserve en mars 2018, notamment la rédaction d’une fiche projet avec le PIREN-Seine en lien avec le CBNBP-MNHN pour tout ce qui touche aux écosystèmes, à la végétation ou à la flore.

2018 était l’année de l’évaluation de la phase 7 du programme du PIREN-Seine (document équivalent à notre plan de gestion) qui a donc eu peu de temps pour la construction de ce projet mais 2019 sera dédiée à la programmation de leur phase 8 qui inclus un volet sur les « hydro-écosystèmes » dans le cadre duquel notre projet pourrait s’insérer et être mieux défini. Dans ce cadre, l’AGRENABA a assisté à leur colloque annuel en octobre 2018.

III. OPG02 : Inciter à une meilleure prise en compte des enjeux de la réserve dans la gestion des éléments liés à l'hydrosystème

1. MS04 : Participer à l'élaboration et la mise en œuvre du SAGE Bassée-Voulzie

La CLE ayant été définie l'année dernière, le bureau s'est concentré sur le recrutement d'un animateur SAGE. Aussi en 2018, aucune réunion n'a été organisée avec l'ensemble des acteurs.

2. MS05 : Participer aux réunions en rapport avec la gestion de l'eau dans la Bassée

Le 30 janvier s'est tenue dans les locaux de Seine-et-Marne Environnement une réunion avec l'Agence de l'Eau Seine-Normandie avec pour objectif de discuter des possibilités d'acquisition foncière par l'Agence en Bassée. Leurs possibilités d'acquisition foncière de zones humides se limitent presque exclusivement aux « barrettes agence » sauf dans le cas de constitution d'unités fonctionnelles de gestion (exemple : l'Agence est propriétaire de 80% d'une prairie humide).

Cette nouvelle politique foncière limite l'AGRENABA dans ses missions « Agence ». En effet, elle réalise des prospections hors réserve et des sites intéressants ont été identifiés mais appartenant à des propriétaires privés chez qui il est très difficile de faire financer des travaux de restauration par l'Agence car elle considère en général, ces projets comme non-pérennes.

Dans le cadre des missions « Natura 2000 », l'AGRENABA continue de suivre le projet de captage d'eau potable, dont la localisation des deux nouvelles stations est prévue sur la commune d'Hermé au niveau du lieu-dit « les Huches ». D'autre part, une enquête publique a eu lieu en octobre concernant des travaux de dérivation des eaux souterraines et à l'instauration des périmètres de protection autour du champ captant situés sur le territoire de la commune de Noyen-sur-Seine. L'AGRENABA a donc déposé un avis mettant en lumière certains paramètres pouvant rentrer en contradiction avec le plan de gestion de la réserve naturelle ainsi que le DOCOB.

Afin de suivre les projets d'aménagement du territoire, la DRIEE a proposé à l'AGRENABA de faire partie du comité de pilotage du schéma régional des carrières, ce qu'elle a accepté. Les premières réunions auront lieu en 2019.

3. MS07 : Sensibiliser le Syndicat d'aménagement de la vallée de la Seine

Au 1^{er} janvier 2018 le syndicat mixte d'aménagement de la vallée de la Seine a fusionné avec le syndicat intercommunal de travaux et d'entretien du Bassin de l'Auxence et le syndicat pour l'aménagement et l'entretien du Bassin de la Voulzie et des Méances pour former le Syndicat mixte d'aménagement des bassins versants Bassée Voulzie Auxence. Ce syndicat mène des actions d'entretien de la ripisylve des cours d'eau ainsi que les chemins d'accès longeant les noues en ce qui concerne le territoire de la Bassée. En mai 2018, une visite de terrain avec le syndicat et le service de l'eau potable et des milieux aquatiques (SEPOMA) du département de Seine-et-Marne a permis de choisir dans la réserve naturelle les secteurs où il était nécessaire d'entretenir la ripisylve au niveau de la Grande Noue d'Hermé et la vidée du Rossignol.



OLT2 : MAINTENIR LE BON ÉTAT DE CONSERVATION DES MILIEUX OUVERTS

I. Suivi à long terme : relevés phytosociologiques

Les sites faisant l'objet d'une gestion sont étudiés via des suivis phytosociologiques dont le but est d'analyser l'évolution de la végétation au fil du temps en fonction des actions d'entretien et des enjeux écologiques. Depuis 2014, il a été décidé de suivre chaque site tous les deux ans. Ainsi, en 2018, ce sont 4 sites qui ont fait l'objet de suivis phytosociologiques pour 15 placettes : pelouse et sablière de Gouaix, pelouse de Munch, roselière des Chintres, marais Augé.

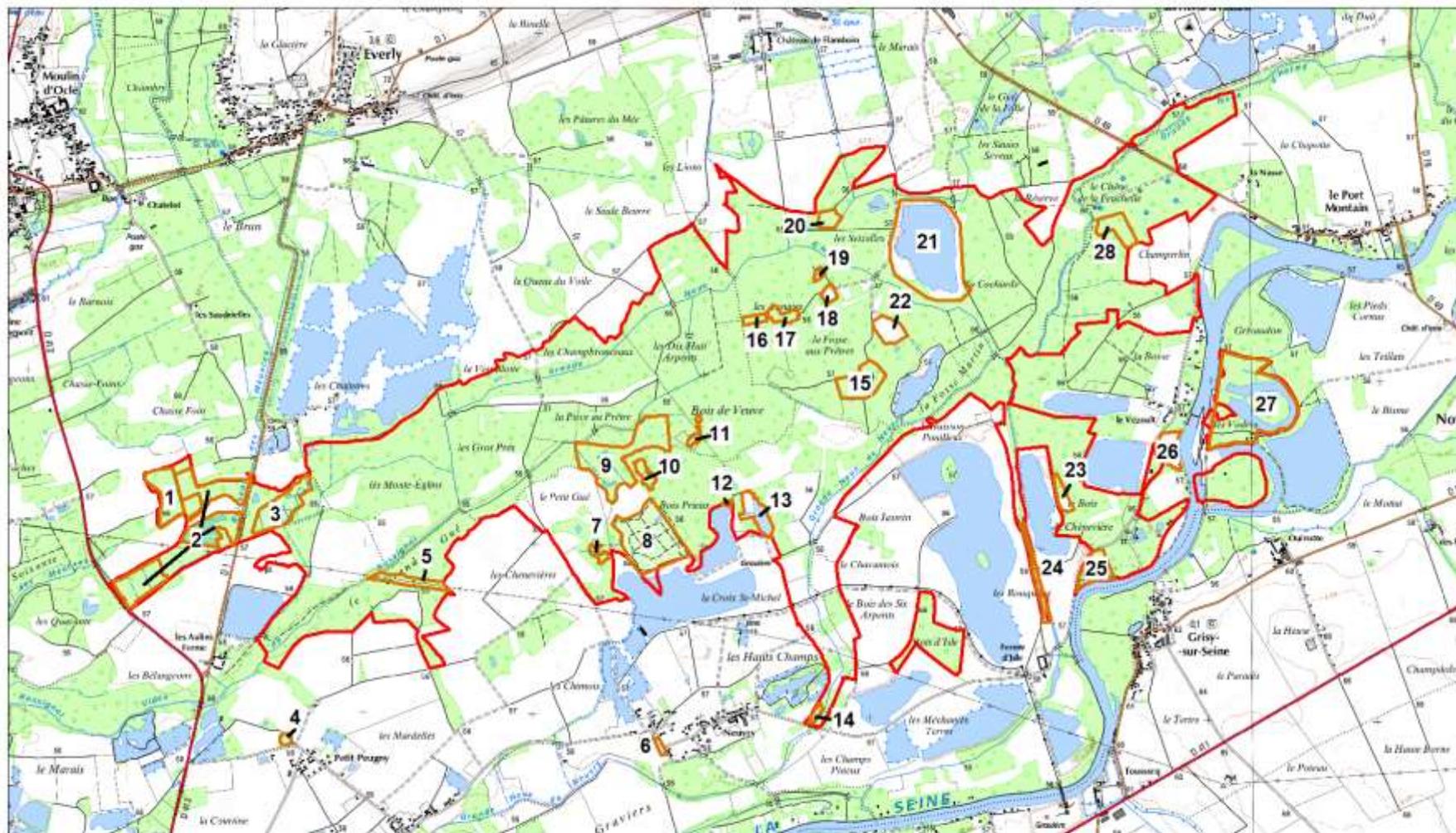
Les résultats montrent la nécessité de poursuivre les travaux d'entretien et de restauration des milieux et l'impact positif des actions menées sur le maintien et la réapparition d'espèces végétales patrimoniales.

Pour les sites de la pelouse et de la sablière de Gouaix, suivis depuis 2011, on note globalement un changement de la composition floristique à partir de 2013 avec une baisse de la diversité spécifique puis une stabilité sur les années suivantes sans que cela ne puisse être expliqué par une modification de l'entretien des sites. Le développement des ligneux est contenu par l'entretien actuel mais, dans la partie basse de la sablière de Gouaix, les saules y sont toujours très dynamiques. Un pâturage plus précoce devrait limiter davantage leur repousse. Ici, la partie haute aurait tendance à évoluer vers un habitat de prairie mésophile et la partie basse, créée par l'exploitation de granulats, accueille moins de zones pionnières qu'auparavant du fait du développement spontanée des végétaux. A terme cette évolution n'est pas favorable à la Cotonière blanc-jaunâtre (espèce à enjeu de conservation) mais elle permet l'apparition en 2018 de la Sanguisorbe officinale (autre espèce à enjeu), l'objectif sera donc de conserver un équilibre entre les 2 milieux.

La pelouse de Munch fait l'objet d'une gestion par pâturage depuis 2013, cependant à l'heure actuelle nous ne pouvons pas encore noter un effet sur la végétation. En effet, les dates de passages étant tardives, il est souvent nécessaire de repasser pour contraindre les ligneux. Le Brachypode penné n'est pas très abondant permettant à d'autres espèces de s'exprimer. Sur les trois placettes, les espèces liées aux pelouses sont représentées notamment avec le Seseli des montagnes *Seseli montanum* et l'Hélianthème commun *Helianthemum nummularium* mais pas toujours en forte proportion.

Après une importante modification de la végétation de la roselière des Chintres à la suite des travaux de débroussaillage de 2011, l'habitat de roselière dominé par le roseau commun et la Baldingère faux-roseau évolue peu entre 2016 et 2018 même si l'on note une progression de l'Ortie dioïque sur une des placettes. La Gesse des Marais et le Sénéçon des Marais, espèces végétales à enjeu de conservation sont toujours présentes sur le site. Seuls quelques chemins sont entretenus annuellement et il faudra surveiller la colonisation du site par les ligneux.

Un essai de restauration d'une petite zone de prairie est en cours sur le site du marais Augé. Les effets de la fauche, qui a débuté en 2017, commencent à s'observer sur la placette avec une baisse du recouvrement des ligneux et une augmentation de celui des graminées.



- 1 : Marais Augé
- 2 : Site des Ormes
- 3 : Roselière les Chintres
- 4 : Mare de Peugny
- 5 : Grande portée RTE
- 6 : Mare de Neuvry
- 7 : ENS Petit Gué

- 8 : Layons de chasse Bois Prieux
- 9 : AESN Pièce au Prêtre
- 10 : Pelouse Pro Natura
- 11 : Roselière du Bois de Veuve
- 12 : Prairie Pro Natura
- 13 : ENS Grande prairie
- 14 : ENS Petite prairie

- 15 : Pelouse de Munch
- 16 : Roselière Aunaie
- 17 : Prairie à Oeillets
- 18 : Sablière de Gouaix
- 19 : Pelouse de Gouaix
- 20 : Prairie Seizelles
- 21 : Plan d'eau Cocharde

- 22 : Jachère Terre Poussin
- 23 : Roselière Bois Chenevière
- 24 : Pâtûre Noue d'Isle
- 25 : Etang et mare de Grisy
- 26 : Prairie de Champ Blanc
- 27 : Boucle de Noyen Nord
- 28 : Champerlin

Limites de la réserve naturelle nationale de la Bassée

0 mètres 600

IGN 2003 AGRENABA 2017

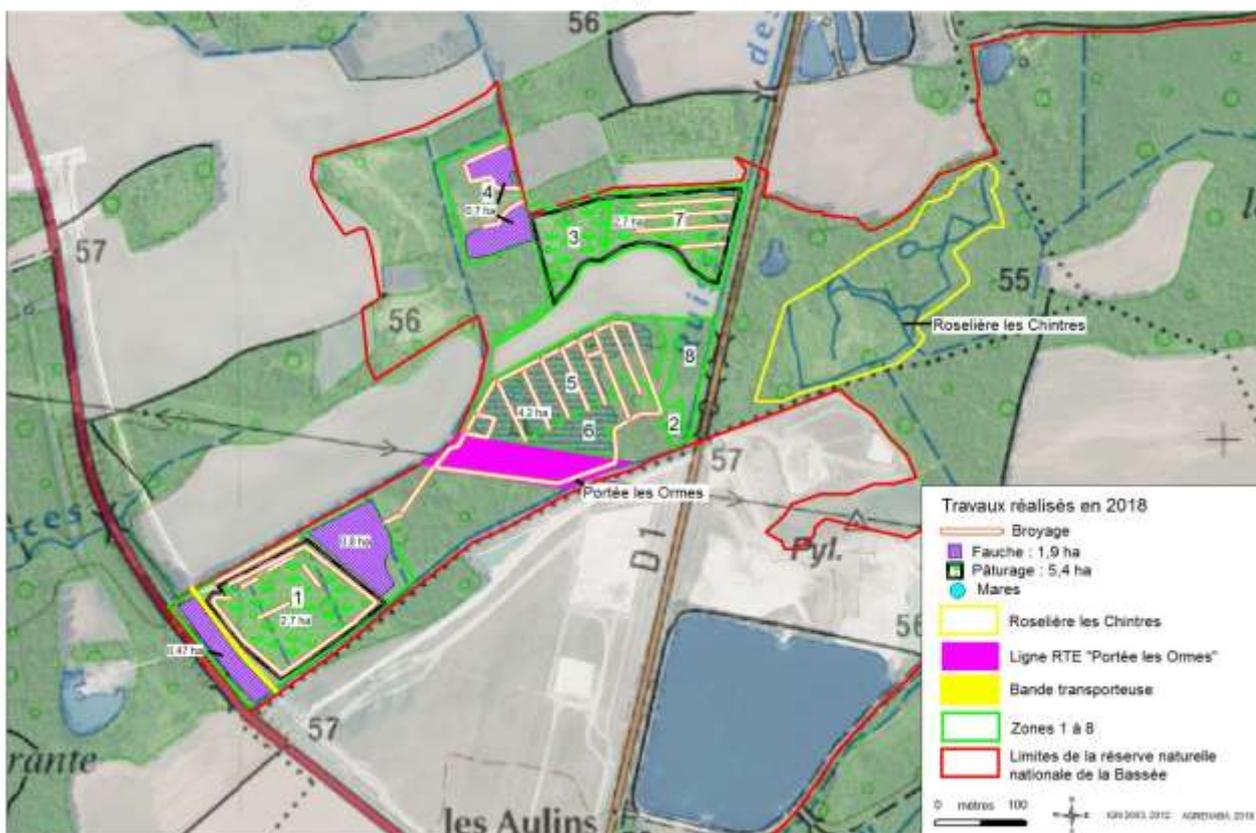
II. OPG03 : Entretien les milieux ouverts

a) Marais Augé

Comme tous les ans, un broyage sans export est réalisé par le propriétaire sur environ 0,7 ha. Par ailleurs, une fauche avec exportation a été effectuée fin juillet par l'AGRENABA sur 0,1 ha.

b) Site communal des Ormes – Les Ormes-sur-Voulzie

Travaux de gestion réalisés en 2018 sur les propriétés communales des Ormes-sur-Voulzie



Sur la zone 1, les deux bœufs Highlands qui pâturent habituellement le site en hiver ont dû être déplacés en janvier à cause des inondations. L'entretien par pâturage a repris avec un troupeau de moutons de fin mai à début octobre ce qui a permis de varier et limiter l'impact de la pression animale. Les moutons ont une pression moindre sur la végétation (notamment sur les carex qu'ils n'apprécient pas) mais favorisent le broutage des ligneux et permettent une complémentarité au pâturage bovin. En complément du pâturage, un broyage mécanique localisé à quelques secteurs a été réalisé à l'automne. Deux bœufs Highlands sont revenus sur le site en décembre.

Les opérations de fauche avec exportation ont été réalisées plus tôt que les années précédentes afin de renforcer la typicité des habitats de prairies du site. Ainsi, les travaux ont été réalisés au début du mois d'août sur les zones 1 et 4 soit une surface totale de 1.9 ha.

c) Prairies du Conseil Départemental – Jaulnes et Mouy-sur-Seine

L'ensemble des sites (Petit Gué, Grande prairie, Petite prairie) ont été fauchés à la mi-août. En effet, les secteurs où la fauche était prévue à la mi-juin (Petit Gué, Frange Est de la Grande prairie) n'était pas praticable pour les engins à cette période à cause des inondations de début d'année.

d) Prairie Pro Natura – Jaulnes

Cette prairie de 0.12 ha, propriété de l'association Pro Natura Île-de-France, est fauchée avec exportation de la matière tous les ans à l'automne lors d'un chantier de bénévoles organisé avec l'ANVL.

e) Pelouse de Munch - Gouaix



A la suite au départ du berger qui faisait habituellement pâturer ses moutons sur le site au mois d'août, la couveuse d'activité « Les champs des possibles » a recruté un berger saisonnier qui n'a pu venir sur le site qu'en octobre. Comme l'année précédente le passage des animaux à une période tardive a eu peu d'impact sur les jeunes ligneux c'est pourquoi plusieurs chantiers de fauche des repousses d'arbustes ont été réalisés en interne et avec des bénévoles en début d'année 2018 (pour compléter le pâturage de 2017) et à l'automne (pour compléter le pâturage de 2018). En effet, il convient de continuer les entretiens mécaniques annuels pour éviter la fermeture du site par les ligneux.

f) Prairie à Œillet et Roselière Aunaies, propriétés AESN – Gouaix

Ces deux sites contigus ont été fauchés avec exportation par un prestataire à la fin du mois d'août pour une surface totale d'environ 1,7 ha. Sur ce site la population d'Œillet superbe est en augmentation depuis trois ans. Nous espérons donc que cette ouverture maintienne l'augmentation du nombre d'individus.



g) Sablère et Pelouse de Gouaix - Gouaix

Afin de limiter plus efficacement la dynamique des saules sur le site, des débroussaillages (localisés aux zones de repousses actives) ont été réalisés en février (pour compléter le pâturage de 2017) puis en juillet avant le pâturage de 2018 qui a eu lieu à la fin du mois de septembre. Pour compléter le passage des moutons un dernier chantier a eu lieu en octobre. Une fauche avec exportation a également été réalisée sur une petite partie de la sablière de Gouaix (0,06 ha) à la fin du mois de juillet.

h) Plan d'eau de la Cocharde – Gouaix

Travaux d'entretien par broyage

Ces actions visent à entretenir des milieux ouverts, récemment recréés, tels que les prairies mésophiles à mésohygrophiles, par gestion mécanique. Du fait des inondations de début d'année, les travaux prévus en fin d'hiver n'ont pas pu avoir lieu. En revanche, ils ont bien été réalisés à l'automne sur 2 hectares à l'aide d'un gyrobroyeur pour éliminer toutes repousses d'espèces tels que le Cornouiller sanguin, l'Aubépine monogyne ou encore la ronce.

Plusieurs chantiers de gestion ont été réalisés à l'aide de bénévoles en complément sur des secteurs colonisés rapidement par de jeunes arbustes (partie nord et ouest du plan d'eau). Ces actions visent aussi le développement des roselières souvent concurrencées par le saule. Ces habitats représentent des milieux de vie recherchés par le Blongios nain ou encore la Rousserolle turdoïde. Il s'agissait donc de débroussailler manuellement les jeunes saules.

Au total ces actions représentent 4 jours de travail.

Une action spécifiquement dédiée à la Violette élevée a été réalisée afin de limiter davantage la colonisation de la lisière et ainsi favoriser la réapparition des pieds de *Viola elatior* au niveau de la deuxième station.

Pâturage ovin

Depuis deux ans, ce site faisait l'objet d'une gestion par pâturage ovin au cours de l'été. En 2018, il n'avait pas été envisagé de renouveler l'opération du fait du départ du berger de la région. Toutefois, ce type de gestion sera privilégié l'année prochaine pour entretenir les zones de prairies sèches.

i) Autres travaux d'entretien : missions « Natura 2000 »

Broyage

Un contrat ni agricole-ni forestier permet l'entretien d'une parcelle sur la commune de Gouaix sur une parcelle de 1.1 ha. Ne faisant l'objet d'aucune valorisation par le propriétaire, cette parcelle va être entretenue pour devenir une prairie humide. Les travaux, qui devaient avoir lieu début 2018, ont dû être reportés à l'automne à cause des inondations.

Pâturage ovin

Sur 4 ha de la réserve naturelle et sa proche périphérie, un entretien par pâturage ovin a été réalisé de la fin septembre à la fin octobre sur les communes de Gouaix (Pelouse et sablière) et de Noyen-sur-seine (Champ blanc).

Il s'agit par le biais de l'éco-pâturage de freiner le développement des arbustes et maintenir la strate herbacée. L'activité de pastoralisme n'est pas encore réellement établie en Bassée et, comme pour les autres sites entretenus, le berger saisonnier n'a pu venir entretenir les parcelles faisant l'objet de MAEc qu'en octobre. Cette période n'est pas optimale pour l'entretien de ces sites non plus car les ligneux ont en effet une croissance bien trop avancée à cette époque, pour que les moutons n'agissent efficacement sur leur développement.

j) Veille espèces invasives

Nous surveillons la progression des espèces invasives telles que le Galéga Officinal (photo ci-contre), *Galega officinalis* qui est une plante toxique pour les moutons. Aucune nouvelle station n'a été découverte cette année et 3 stations ont fait l'objet de plusieurs arrachages au cours de l'année.

La population de Renouée du Japon est également suivie au niveau de la ferme d'Isle. L'utilisation d'une pelle mécanique lors des travaux d'entretien de la ripisylve de la noue a provoqué une extension d'environ 3m². L'entreprise est maintenant dotée d'un engin plus petit, cela ne devrait plus se reproduire.



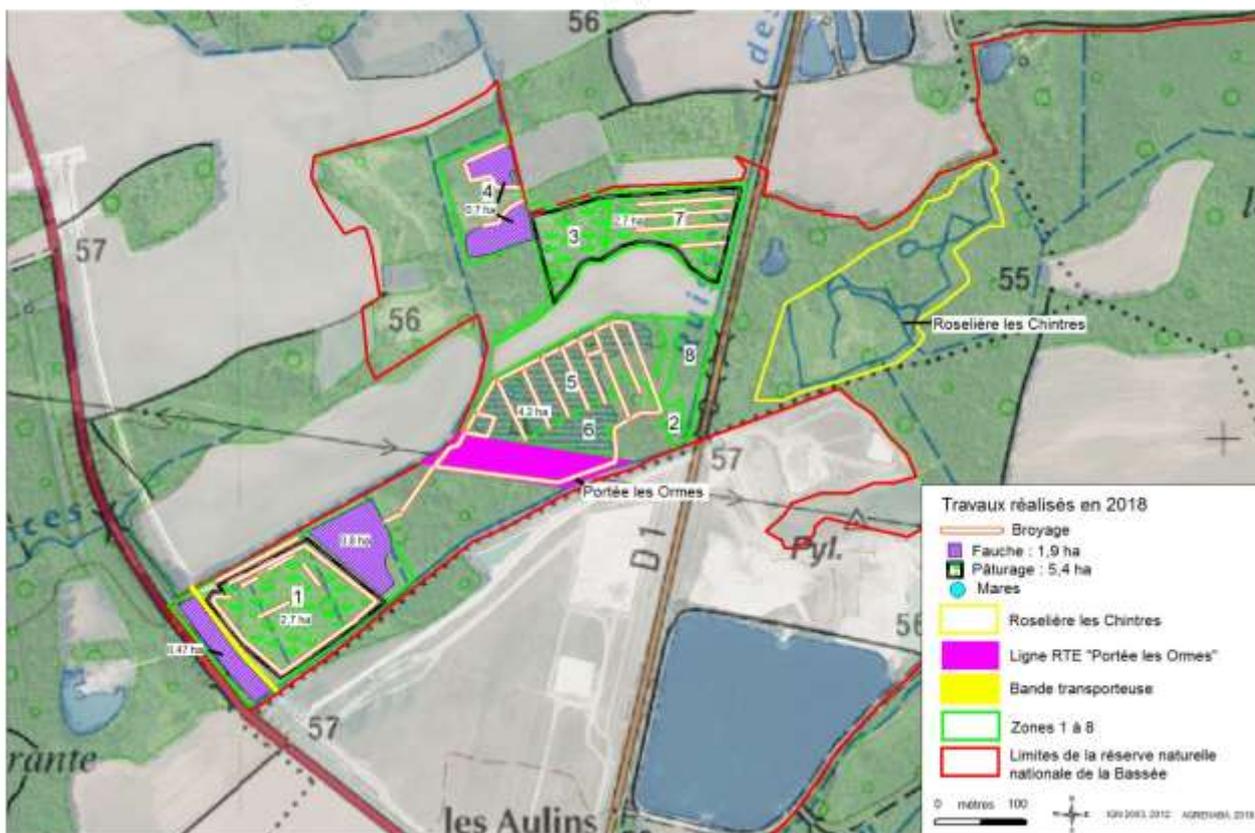
III. OPG04 : Restaurer des milieux ouverts enrichés et boisés

a) Marais Augé

Un chantier de bûcheronnage a été organisé avec des bénévoles au sud du site sur une surface de 0,02 ha.

b) Site communal des Ormes – Les Ormes-sur-Voulzie

Travaux de gestion réalisés en 2018 sur les propriétés communales des Ormes-sur-Voulzie



Cette année, le pâturage a été mis en place sur les zones 3/7 soit une surface de 2,7 ha. Un propriétaire a mis à notre disposition 2 chevaux pendant environ 3 mois (de la fin mai à début septembre). Pour cette zone, la pression de pâturage semble un peu faible pour contenir les ligneux. En complément du pâturage, un broyage mécanique localisé à quelques secteurs a été réalisé à l'automne.

Sur la zone 5/6/Portée des Ormes, le pâturage n'a pas pu être mis en place cette année à cause du retard du maître d'ouvrage. Les 2 bœufs sont restés toute l'année dans la pâture de la Ferme d'Isle. La zone a été clôturée à l'automne et les 4 bœufs pourront normalement pâturer cette zone à partir de mars 2019.

Des exclos ont également été créés sur les mares des 3 sites pour protéger une partie des mares du piétinement animal. Toutes les mares offrent aussi une zone d'accès pour l'abreuvement. Celles-ci ont été à sec de la mi-juin à novembre.

c) Grande Portée RTE - Commune de Mouy sur Seine

Une fauche avec export a été réalisée au début du mois d'août sur 1,4 ha. Les 0,5 ha restant seront broyés par RTE en 2019 puis fauchés avec le reste de la parcelle.

d) Pièce au Prêtre & Roselière du Bois de Veuve, propriétés AESN - Commune d'Everly

L'entretien par pâturage n'a pu avoir lieu cette année car il était impossible pour l'éleveur d'accéder au site dans de bonnes conditions. Un broyage des repousses de ligneux a été réalisé sur les 1,8 ha qui avaient été réouverts en 2016. Aucun travail mécanique n'a été réalisé sur la roselière du Bois de Veuve.

e) Roselière du Bois de Chenevière – Commune de Noyen-sur-Seine

Comme prévu, le bois coupé en 2017 a été exporté à l'automne puis les repousses de ligneux et les souches ont été broyées sur une surface de 0,8 ha.



f) Pâturage Noue d'Isle - Commune de Grisy-sur-Seine

Etant donné les inondations du début de l'année, le site n'a pu être pâturé par des vaches Highlands, en petit nombre sur le site, qu'à partir de la fin du mois d'Avril. Notons que le pâturage est très extensif et qu'il n'arrive pas à contenir la dynamique des ligneux.

La réalisation d'une fauche avec export en complément du pâturage sur une partie du site pourrait limiter les ligneux et faire évoluer les habitats de mégaphorbiaies vers des habitats de prairies de plus fortes valeurs patrimoniales. Une fauche avec export a été donc testée pour la première année sur 0,2 ha par l'AGRENABA à la fin du mois d'août et un broyage complémentaire a été réalisé à l'automne sur l'ensemble du site soit 1,3 ha. Il faudra attendre au moins une seconde année de fauche pour observer des résultats sur la végétation.

g) Prairie à Œillet, propriété AESN

Afin d'agrandir la prairie, les arbres qui étaient présents dans la zone de fauche ont été coupés et des lisières boisées ont été bucheronnées à l'automne sur 0,2 ha.

h) Pelouse de Munch

Les 0,2 ha de zones arbustives ont été débroussaillés à l'automne lors de chantiers bénévoles. Cette réouverture a permis d'agrandir la pelouse et d'augmenter le potentiel faunistique et floristique de ce milieu.

i) Autres travaux de restauration : missions « Natura 2000 »

Broyage

Un contrat ni agricole - ni forestier a permis la restauration d'une parcelle de 2.5 ha sur la commune de Noyen sur Seine. Constituée d'arbustes issus de la dynamique naturelle de la végétation, cette parcelle ne fait pas l'objet d'une valorisation forestière particulière. L'objectif est de recréer, à terme, une surface de pelouse sèche.

OLT3 : TENDRE VERS UN MEILLEUR ÉTAT DE CONSERVATION DES FORÊTS ALLUVIALES À BOIS DUR



I. Suivi à long terme : protocole « Forêt » (PSDRF)

Même si aucun relevé n'est fait pendant la période d'application du présent plan de gestion, il s'avère nécessaire d'entretenir régulièrement les bornes qui marquent l'emplacement des placettes. En effet, lors de la mise en place du suivi sanitaire sur la Chalarose (voir détails ci-après), quelques placettes n'ont pas pu être retrouvées. Cela est dû notamment aux imprécisions des GPS en forêt, aux éventuelles dégradations des bornes et à la qualité de la peinture utilisée en 2013.

Ainsi les placettes ayant été utilisées pour le suivi Chalarose ont été repeintes ainsi que le premier tiers Est soit environ 30 bornes sur 96.

II. OPG05 : Inciter à une meilleure prise en compte les enjeux de la réserve dans la gestion forestière

1. IP06 : Appliquer le Plan Régional d'Actions de Conservation (PRAC) en faveur de la Vigne sauvage

L'analyse génétique réalisée par l'INRA de Montpellier à partir des sarments récoltés en octobre 2017 à l'échelle de la vallée de la Bassée (Romilly-sur-Seine à Marolles-sur-Seine) montre que la population de Vigne Sauvage de la Bassée est homogène au niveau génétique. Des analyses maximisant l'éloignement génétique des pieds de Vigne ont permis de réaliser une sélection de 40 individus représentatifs de la diversité génétique (même si celle-ci est faible) de la population de la Bassée. Cette analyse permettra de choisir les vignes qui seront bouturées et dont on récoltera le raisin dans le but de réaliser l'implantation de nouveaux pieds de Vigne Sauvage dans la Bassée.

Cette année, de nombreuses plantules de Vignes ont été observées dans la vallée aussi bien en zones ombragées qu'en pleine lumière. La période de germination est longue puisque de jeunes plantules ont été détectées à partir du mois de juin jusqu'au mois de septembre à certains endroits. Une des opérations du PRAC est le suivi de la germination en milieu naturel et de connaître la viabilité des plantules. Ainsi, un total de 20 placettes de suivi germination ont été étudiées en 2018 au mois de juin et à la fin août/septembre. Les relevés indiquent qu'entre ces deux périodes la moitié des placettes ont perdu 80 à 100 % de leurs plantules. Les autres placettes ayant une perte moins importante de plantules ou sont stables entre les deux périodes.



Afin de pouvoir réaliser l'opération de transplantation de nouveaux pieds de Vigne sauvage dans la Bassée, le Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien (CBNBP) a réalisé des tests de germination à partir de graines récoltées en 2017. Le rendement entre les grains récoltés en 2017 et les plants obtenus est de 10 %. Actuellement, 37 plants de Vigne Sauvage sont élevés dans les jardins du CBNBP.

En octobre 2018, 23 vignes (parmi les 40 identifiées comme représentatives de la diversité génétique de la population) ont été visitées pour effectuer une récolte de boutures et de raisins. 22 Vignes ont pu être bouturées dont 14 femelles et 8 mâles pour un résultat de 239 sarments mis en culture. 14 récoltes de raisins ont été réalisées ce qui a permis d'obtenir 1741 grains de raisin (environ 170 pieds attendus). Ces plants ont vocation à être implantés en milieu naturel d'ici 3 ans et le programme de transplantation sera défini en 2019.

Pour finir, une plaquette de communication pour présenter la Vigne sauvage et la forêt alluviale est en cours d'élaboration et sera finalisée en 2019.

2. [IP07 : Accompagner les propriétaires lors des coupes de bois pour veiller au respect de la réglementation de la réserve](#)

Deux propriétaires nous ont contactés pour une demande de coupe de bois cette année.

Concernant les contrats Natura 2000 forestiers, l'année a consisté à réaliser une prospection des sites éligibles à la mesure « ilot de senescence ». Plusieurs propriétaires ont été contactés dont un va aboutir début 2019 à la signature d'un contrat. Le frein principal pour la signature de tels contrats est l'obligation pour les propriétaires de détenir un document de gestion en cours de validité. Or de nombreux propriétaires forestiers n'ont tout simplement pas de plan simple de gestion.

3. [IP08 : Assurer une veille de l'état sanitaire des boisements](#)

En 2017, l'équipe avait pu se former sur cette maladie auprès de M. Claude Husson, ingénieur d'études Interactions arbres et micro-organismes à l'INRA de Nancy.

Suite à cette intervention un protocole de suivi de la Chalarose a été établi et appliqué en 2018.

Le premier bilan nous permet de constater un impact fort de la chalarose sur la population de frênes. Les paysages forestiers tels que nous les connaissons actuellement risquent de rapidement se modifier. De nombreuses clairières, vont apparaître suite à la mort et la chute des frênes qui laisseront place à une flore herbacée et arbustive qu'il convient de connaître et de suivre. Les graphiques nous montrent que ce changement opère de façon progressive en détruisant rapidement les jeunes frênes puis progressivement les individus de plus en plus gros. Le suivi annuel nous permet donc de connaître la vitesse de disparition des frênes, mais aussi l'impact sur le milieu. Pour finir, le recensement des individus résistants sont indispensables à suivre, tant en termes de localisation que de potentiel de germination !

Par ailleurs, même s'il est indispensable de conserver les frênes qui semblent résistants à la Chalarose, l'AGRENABA a établi une liste des essences conseillées à planter en remplacement des frênaies malades qu'elle peut proposer aux propriétaires et exploitants forestiers en Bassée. Cette liste a été définie avec l'AGRENABA, Seine et Marne Environnement, l'ONF et l'Association des naturalistes de la vallée du Loing et de Fontainebleau (ANVL). Elle est disponible sur demande auprès de la Maison de la réserve.

OLT4 : POURSUIVRE ET DÉVELOPPER L'APPROPRIATION ET L'INTÉGRATION DE LA RÉSERVE DANS LE CONTEXTE LOCAL



Photo prise lors de la visite de la réserve par les élus de la communauté de communes Bassée-Montois

I. OPG06 : Améliorer les connaissances

1. CS09 : Mettre en œuvre les suivis/inventaires demandés par le Conseil scientifique

A) Bilan naturaliste

Nouvelles Espèces



Végétaux : deux nouvelles espèces se développant dans les champs cultivés sur sols calcaires ont été découvertes cette année : le Galeopsis à feuilles étroites (photo à gauche), *Galeopsis angustifolia*, à **Everly** et le Persil des moissons, *Sison segetum*, à **Jaulnes**. Comme beaucoup de plantes liées aux espaces cultivés ces végétaux sont en forte régression en France à cause de l'intensification des pratiques agricoles.



Insectes : une espèce de mouche-scorpion (photo à droite), *Bittacus hageni* a été observé au Bois de veuve à **Everly**. Cet insecte, très rare et localisé en France, vit dans des biotopes ombragés et humides.

Nouvelles stations et observations notables

Végétaux : une nouvelle station d'Œillet superbe, *Dianthus superbus*, a été découverte sur le site pelouse de **Gouaix**. Ce site est localisé en périphérie d'une station déjà existante et nous laisse envisager une extension naturelle de la population. La Gentiane pneumonanthe, *Gentiana pneumonanthe* est une plante des landes et prairies humides dont une nouvelle station a été découverte dans la réserve naturelle au niveau d'une clairière à **Jaulnes**. Autrefois, on utilisait la plante pour soigner les maladies des poumons ce qui lui a valu son nom. Le faux-riz, *Leersia orizoides* dont le nom français vient de la forme de ses fleurs qui évoque celles du riz, a été découvert dans une zone récemment débroussaillée afin de restaurer une roselière à **Noyen-sur-Seine**. Le Grand boucage, *Pimpinella major* a été observé à **Gouaix** en lisière forestière. Une nouvelle station de Violette élevée, *Viola elatior* est apparue au lieu-dit Champerlin à **Noyen-sur-Seine** à la suite de travaux de débroussaillage d'arbres et arbustes en vue de restaurer une prairie. Pour finir, le Butome en ombelle, *Butomus umbellatus* est apparu sur la mare du hameau de Neuvry (sur la commune de **Jaulnes**) à la suite du débroussaillage de l'automne 2017.

Le Jonc à arrêtes tranchantes, *Juncus anceps*, espèce hygrophile à enjeu de conservation pour la réserve naturelle était abondant cette année avec plusieurs centaines de pieds fleuris en juillet à **Jaulnes** alors que l'année précédente seuls quelques individus chétifs avaient été observés à la même période. La vitalité importante de l'espèce pourrait peut-être s'expliquer par la durée importante de l'inondation du site en 2018 qui était encore en eau au début du mois de juin (les secteurs les plus bas toujours humides début juillet). La présence de l'eau sur le site est probablement liée au niveau de la nappe alluviale qui était plus important en 2018 qu'en 2017 à la même période (40 cm de plus en 2018 au niveau du piézomètre situé à côté de la prairie où se développe le jonc) et à l'apport des précipitations dont le cumul a été plus élevé au printemps 2018 que l'année précédente.

Insectes : la Leucorrhine à large queue, a été observé sur un nouveau site à **Gouaix** ainsi qu’au niveau de la mare du hameau de Neuvry à **Jaulnes** et est réapparue sur le site de l’étang de Grisy à **Noyen-sur-Seine**. L’Aesche isocèle (photo à droite), *Aeschna isoceles*, est apparue sur la Mare de Petit Peugny à **Mouy-sur-Seine**. L’Azuré du Trèfle, *Cupido argiades* a de nouveau été vu à **Gouaix** et la Phalène Sacrée, *Rhodometra sacraria* à **Jaulnes**.



Oiseaux : L’autour des palombes a élevé un jeune à **Gouaix** et tout comme Le Milan noir, *Milvus migrans*, à **Noyen-sur-Seine**. Cependant le Blongios nain, *Ixobrychus minutus*, n’a pas été détecté cette année. La Cigogne noire, *Ciconia nigra* a été observée à plusieurs reprises sur la commune des **Ormes-sur-Voulzie** en fin d’été.

Amphibiens : En lien avec les inondations, le Crapaud calamite, *Epidalea calamita*, s’est reproduit cette année à **Grisy-sur-Seine**. Cette espèce pionnière a profité des inondations pour utiliser une jachère encore en eau au début du mois de mai comme site de reproduction.

B) Protocoles de suivi

Nom du protocole	Responsable	Remarques
STOC EPS*	Fabien	Suivi Oiseaux - Contexte national
Suivi odonates à enjeux de conservation*	Fabien	Odonates à enjeux de conservation
Protocole Atlas*	Tous	Amélioration de la connaissance naturaliste et veille sur les espèces patrimoniales.
Suivi « Œillet superbe » *	Thomas	Comptage du nombre de pieds
Suivi « Canche Moyenne »	Fabien	Suivi de la population

* Les protocoles mis en place sur la réserve depuis plusieurs années n’ayant pas subi de modifications cette année et déjà développés dans les rapports d’activités précédents, ne seront pas abordés dans le présent rapport.

● *Suivi odonates à enjeux de conservation*

L’Epthèque bimaculée, *Epithea bimaculata* est une espèce discrète dont on ne connaît qu’un site de reproduction régulier dans la Bassée. Afin de suivre plus particulièrement la population présente dans la réserve naturelle, le suivi d’un deuxième transect a été réalisé sur la principale zone d’émergence identifiée en 2016. Les 3 passages réalisés sur les transects les 2, 9 et 23 mai ont permis de détecter plus de 81 exuvies au total ce qui montre que la population est plus importante que ce qui avait été observé jusqu’à présent.

● *Suivi Canche moyenne*

La Canche moyenne, *Dechampsia media*, est une plante de la famille des graminées qui bénéficie d’un Plan de conservation en Ile-de-France élaboré par le Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien en 2018. Cette espèce a été redécouverte pour l’Ile-de-France en 2013 dans la réserve naturelle de la Bassée. Les seules données régionales récentes concernent les deux ENS « petite prairie » et « grande prairie » situés sur la commune de Jaulnes. La station la plus importante est celle de la petite prairie avec une centaine de tiges florifères comptées en 2015 et 2018, tandis que la grande prairie accueillait 3 tiges florifères en 2015 mais plus aucun individu en 2018. Le Plan de conservation prévoit un suivi des populations de l’espèce dans le temps. Le protocole testé et établi en juillet 2018 par le CBNBP et l’AGRENABA consiste à déterminer l’aire de présence de l’espèce sur les sites puis de réaliser un comptage des tiges florifères de la plante. Il sera réalisé tous les 2 ans par l’AGRENABA.

● *Evaluation de l'Etat de conservation des pelouses sèches*

Initié en 2017 avec la collaboration du Conservatoire botanique national du bassin Parisien, l'objectif était de réaliser une évaluation de l'état de conservation des pelouses sèches concernant l'habitat 6210 - «Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires ».

Sur le site Natura 2000, cet habitat présente un très fort enjeu, malgré les faibles superficies. L'évaluation de l'état de conservation de cet habitat était donc nécessaire pour faire un « état zéro » et être en mesure par la suite d'analyser l'évolution de cet habitat tant en termes de surface que de composition ou même de structure.

Les relevés ont été faits en 2018 mais les analyses seront complétées l'année prochaine. D'ores et déjà, les premiers résultats montrent que les pelouses qui font l'objet d'un suivi et d'un entretien réguliers semblent en bon état de conservation. Les pelouses présentant un état altéré voire dégradé sont, au contraire, des sites peu ou pas entretenus.

C) Inventaires

Lépidoptères (papillons) et Orthoptères (criquets, sauterelles,...) :

L'objectif était d'améliorer les connaissances pour ces deux groupes en prospectant les secteurs les plus favorables (prairies, pelouses, roselières). Tous les sites favorables ne sont pas prospectés chaque année et en 2018, 8 sites l'ont été de façon plus assidue comme la grande prairie, la sablière et la pelouse de Gouaix, la pelouse de Munch, la pâture Noue d'Isle, la Roselière les Chintres ou encore la grande portée RTE. De nouvelles stations d'orthoptères à enjeux de conservation ont ainsi été découvertes comme pour le Criquet des Roseaux qui était abondant cette année (6 nouvelles stations) et le Criquet ensanglanté, *Stetophymma grossum*. Pour les lépidoptères on notera deux nouvelles stations pour le Téchla du prunier, *Satyrium pruni*, espèce vulnérable en Ile-de-France.

Coléoptères saproxyliques :

La présence des coléoptères liés au bois mort (saproxyliques) est un indicateur du bon état de conservation des forêts. Après avoir bénéficié d'une année test en 2017, 5 pièges à interception ont été placés dans la réserve naturelle sur les communes de Grisy-sur-Seine et Noyen-sur-Seine, Mouy sur Seine et Gouaix de mai à fin juillet 2018. Les identifications sont encore en cours et le piégeage devraient se poursuivre en 2019.

Autres espèces :

Les oiseaux, odonates, mammifères, reptiles, amphibiens, plantes font l'objet comme tous les ans de prospections régulières afin d'assurer une veille sur la connaissance des espèces présentes dans la réserve dont les observations les plus notables de 2018 sont indiquées dans le bilan naturaliste.

Dans le cadre des missions « Natura 2000 », d'autres prospections ont été menées :

- Veille sur le Cuivré des marais

Le Cuivré des marais est une espèce de papillon liée aux zones humides et notamment les prairies. En 2018, plusieurs individus ont été aperçus à proximité du site Natura 2000, laissant penser que l'espèce pouvait également être présente à l'intérieur. Aussi, plusieurs prospections ont été réalisées sur les sites les plus propices du site natura 2000 (et situés également dans la réserve naturelle ou dans sa proche périphérie) malheureusement aucun individu n'y a été observé. De manière générale, la Bassée offre des secteurs favorables à l'espèce mais souvent de trop faible superficie et dispersés. Par ailleurs, pour faciliter sa dispersion, un réseau de corridors reliant les différents sites, est indispensable. Actuellement ce réseau n'existe pas, les sites étant trop éloignés les uns des autres.

II. OPG07 : Faire découvrir la réserve et ses enjeux

1. CI01 : Créer un 2ème sentier

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan de communication 2016-2018 et du plan de gestion 2017-2021, un second projet de sentier est en cours de réflexion autour du plan d'eau de la Cocharde sur la commune de Gouaix. Cette propriété privée appartient à l'Agence des Espaces Verts (région Île-de-France) et depuis 2015 une convention de gestion a été établie entre l'AGRENABA et le propriétaire pour l'entretien des abords du plan d'eau.

Le projet prévoit la création d'un parking pouvant accueillir des bus scolaires en périphérie de la réserve où serait installé un premier panneau d'informations générales puis un sentier de 5 panneaux s'intégrant dans le paysage. La thématique et les contenus seront proposés au propriétaire pour validation en 2019 pour une ouverture au printemps 2020 au plus tard.

2. CI02 : Aménager le sentier du Bois Prieux



Le sentier de découverte a été tardivement ouvert au public en 2018 du fait des inondations très importantes sur le parcours. Ce n'est qu'au cours du mois d'avril que le sentier a pu de nouveau être praticable.

Au cours de l'année, les derniers aménagements sur le sentier de découverte ont été réalisés : remplacement de quelques bornes directionnelles sur le sentier, réalisation de marches facilitant la montée d'une butte, ouverture d'une « fenêtre » donnant à voir sur un plan d'eau.

Conformément au projet de modernisation, un chevreuil en land'art a été conçu par une artiste locale (voir photo ci-contre). Finalisé en fin d'été, il n'a pas été installé sur le sentier en 2018 pour ne pas subir les aléas de l'hiver. Il sera posé avant la réouverture du sentier en mars 2019.

Pour faciliter l'accès et la circulation sur le sentier même en période d'inondation, la création de deux passerelles a été envisagée. Si les plans et les devis sont prêts, ce projet n'aboutira que si une aide financière d'environ 45 000 € est trouvée pour leur construction. Des demandes ont été formulées sans retours positifs pour le moment, cependant le projet n'est pas abandonné.

3. CI03 : Suivre l'avancée du projet de Maison de la Réserve

La Communauté de communes Bassée-Montois (CCBM) a bénéficié en 2017 de l'appui des services de l'Etat et de cabinets spécialisés pour l'établissement d'une feuille de route définissant un projet de territoire structurant dans le cadre de la démarche des « ateliers des territoires ».

Une des actions prioritaires pour la CCBM est le développement d'une Maison du Bassée Montois qui donnera à voir et à faire vivre le territoire. Cet équipement est envisagé à Mouy-sur-Seine comme multifonctionnel, il permettra d'accueillir la maison de la Réserve naturelle de la Bassée, une antenne de l'Office de Tourisme et peut être d'autres éléments ... L'AGRENABA reste à la disposition de la CCBM à ce sujet, toutefois elle n'a été que peu sollicitée en 2018.

4. PA01 : Organiser des animations ou évènements " grand public" et des visites guidées (payantes)

En 2018, 810 personnes ont bénéficié de nos actions de sensibilisation à travers diverses animations :

- 172 participants ont été accueillis au cours des 11 sorties grand public proposées dans notre programme d'animations dont 36 au cours du ciné-débat organisé au cinéma de Bray-sur-Seine dans le cadre de la journée mondiale des zones humides,
- 336 personnes ont découvert la réserve au cours de différents forums et festivals locaux (dans et hors programme d'animations) comme le festival photo nature de Gurcy-le-Chatel, le Festiv'été de Gouaix, la Fête

de pays de Donnemarie-Dontilly ou encore la centaine de personnes sensibilisées à Paris dans le cadre de la Fête de la nature,...

- 10 personnes ont visité les 3 géocaches posées en périphérie de la réserve,
- 37 élus ont été sensibilisés à la pollution lumineuse lors d'une présentation aux élus communautaires
- 68 personnes ont profité de la nature à travers les 7 ateliers d'été organisés à Bray-sur-Seine pour la commune,
- 16 randonneurs de Fontainebleau ont arpenté le sentier du Bois Prieux lors d'une visite guidée avec un animateur,
- Pour finir, 171 enfants ont été sensibilisés à la nature au travers des visites demandées par les centres aérés ainsi que les mini-stages et le club nature proposés aux enfants de la CCBM.

Ces animations visent à faire découvrir la réserve et ses enjeux mais ont aussi vocation à faire prendre conscience de la biodiversité qui nous entoure à travers des thèmes variés (oiseaux, insectes, sol, êtres vivants de la mare...).

5. PA02 : Organiser des animations scolaires

Au total, 2183 enfants ont participé à des actions éducatives en 2018 à travers des animations ponctuelles ou dans le cadre de projets scolaires. Cela concerne 60 classes (36 écoles) au sein de la CCBM et ses alentours **soit plus de 120 interventions** ! A cela s'ajoute notre participation à d'autres événements seine-et-marnais à destination des scolaires, notamment la semaine de l'éducation à l'environnement organisée par la Fédération de Chasse de Seine-et-Marne où nous avons reçu plus de 500 enfants sur un dizaine de jours et la fête des 900 ans de l'Abbaye de Preuilly avec plus de 200 enfants sensibilisés.

Un peu plus de 400 enfants des écoles maternelles et primaires des 7 communes de la réserve (et leurs RPI) ont bénéficié de projets scolaires sur des thèmes variés : découverte de la forêt, des oiseaux, des petites bêtes, ... Une partie des animations ont eu lieu dans les écoles mais toutes ont visité la réserve en fin d'année.

Dans la continuité de l'année précédente, de nombreux projets scolaires ont été proposés aux écoles de la communauté de communes Bassée-Montois, du Provinois et de la Brie, ce qui a permis de toucher plus de 700 enfants. Certaines animations ont également être proposées aux collégiens (photo ci-dessous) et aux lycéens.



Toute action éducative, qu'elle soit destinée au grand public ou aux enfants, implique des temps de préparation importants en termes de matériel, de réflexion pédagogique et de veille naturaliste. Le développement de ces actions a conduit l'AGRENABA à réviser ses tarifs afin que le pôle animation et communication puisse, à terme, être autonome sur le plan financier, les subventions perçues à cet effet n'étant pas perennes. Une nouvelle grille tarifaire est donc appliquée depuis la rentrée 2018. Les écoles 7 communes de la réserve disposent d'animations gratuites et les écoles de la Communauté de communes Bassée-Montois d'un tarif préférentiel mais dorénavant les tarifs sont moyennés par RPI.

6. CC01 : Rédiger et faire publier des articles

La réserve a mis en ligne 11 actualités sur son site internet. La fréquentation de notre site internet est d'ailleurs toujours en hausse : près de 4750 visiteurs contre 4450 en 2017 (+7%). En revanche, les visiteurs restent moins longtemps (2min contre 2min30 en 2017) et visitent moins de pages. Il est nécessaire de renouveler le contenu des pages de notre site pour relancer la curiosité des visiteurs. Pour finir, la page Facebook compte 655 « j'aime ».

Les animations ont été annoncées dans la presse et à la radio et six articles ont été publiés dans la République de Seine-et-Marne. Par ailleurs, « Les gazouillis de la réserve » ont été envoyés à chaque commune de la réserve en été et en décembre afin d'informer régulièrement les habitants des actions menées sur la réserve.

7. CC02 : Développer de nouveaux outils de découverte et de communication

Version communicante du plan de gestion 2017-2021

Une version dite « communicante » du plan de gestion de la réserve a été éditée au premier trimestre 2018. Elle permet aux élus locaux de la CCBM comme aux habitants de prendre conscience des enjeux de la réserve et de la diversité des missions des agents.

Affiche de la réserve

Afin d'assurer une meilleure visibilité de la réserve, des animations que nous proposons et de l'existence du sentier de découverte, une affiche a été éditée (voir ci-contre).

Elle a été déclinée également en kakémono pour être utilisée facilement sur les stands en intérieur. Un « beachflag » pourrait améliorer notre visibilité sur les stands extérieurs.

Flyer bénévole

Un dépliant permettant aux personnes intéressées de s'inscrire dans l'équipe de bénévoles. Les différentes activités possibles y sont présentées.



Catalogue des animations scolaires

Afin d'aider les enseignants à choisir les thématiques d'animations que nous pouvons leur proposer, un catalogue a été édité. Il propose différents sujets qui peuvent faire l'objet d'une animation ponctuelle ou être déclinés en projet pédagogique avec ses avantages. Ce catalogue étant conséquent, il est téléchargeable sur notre site et disponible en version papier uniquement sur demande pour éviter les impressions trop nombreuses. En revanche, un flyer faisant sa promotion est disponible et distribué largement lors des stands ou autres événements.

Pour l'instant, il est à conçu pour un niveau « primaire » mais il est prévu de le décliner pour les maternelles et les collèves.

Livrets « Les bons réflexes pour profiter pleinement de la nature » et « éclairage public et pollution lumineuse »

A la demande du Conseil d'administration de l'AGRENABA, deux documents ont été conçus cette année :

- « Bons réflexes » : document qui recense des informations utiles pour profiter des balades dans la réserve ou plus largement en forêt voire même dans son jardin en toute sérénité et sécurité avec des conseils pour éviter piqûres, maladies et autres désagréments par quelques gestes simples de prévention et de protection.
- « Pollution lumineuse » : fiche outil à destination des élus synthétisant les enjeux nocturnes et les alternatives pour les concilier avec les besoins d'éclairage.

Ces deux documents vont être présentés à la CCBM pour une diffusion à large échelle.

8. CC03 : Actualiser le plan de communication

Le plan de communication ayant été prévu sur la période 2016-2018, un travail préparatoire pour la rédaction d'un bilan a été réalisé en fin d'année, il sera complété en 2019. Les premiers résultats montrent que plus de 70% des opérations ont été réalisées. Si cinq opérations restent non engagées (certaines seront reportées dans le plan de communication suivant), il est important de noter que les résultats obtenus pour plus d'un quart du plan dépassent les prévisions !

Un second plan stratégique de communication et d'animation devrait voir le jour pour une période s'étendant jusqu'à la fin de plan de gestion, à savoir 2021.

9. CC04 : Mettre en œuvre des actions listées dans le plan de communication

NB : certaines opérations figurant dans le plan de communication figurent par ailleurs dans le plan de gestion, elles ont donc déjà été évoquées dans le présent rapport, ici ne sont présentées que les actions qui dépendent uniquement du plan de communication.

a) Objectif n°1 : Assurer la visibilité de la réserve

Livret « enfant » du sentier du Bois Prieux

Des premières réflexions ont été menées en 2018 sur l'édition d'un livret à destination des enfants mais cette opération (non prioritaire) n'a pu aboutir complètement. Le travail sera poursuivi en 2019 pour une mise à disposition en 2020.

Assurer une communication radiophonique

La diffusion de nos animations dans la rubrique « bons plans de sorties » continue sur Oxygène. De plus, une interview faisant notamment l'annonce du ciné-débat a permis d'augmenter sa visibilité.

Assurer l'actualisation du site internet

Conformément au besoin de cryptage des données sur internet, le site de la réserve a été mis en conformité Règlement Général pour la Protection des Données et passé en HTTPS via l'intervention des développeurs du site.

b) Objectif n°2 : Créer, maintenir et développer des partenariats

Projet « gagnant-gagnant » pour l'aménagement de la mare de Petit-Peugny à Mouy-sur-Seine (hors réserve)

Plusieurs actions de débroussaillage de la mare et de ses pourtours ont été réalisées par l'AGRENABA ainsi qu'un chantier d'élagage des arbres têtards et de la haie « plessée » avec des bénévoles.

Un curage de la mare début septembre a également été fait par l'entreprise spécialisée présente sur le secteur pour l'aménagement de la mare de Neuvry.



Projet « gagnant-gagnant » pour l'aménagement de la mare de Neuvry à Jaulnes (hors réserve)

Des discussions avaient été engagées au sujet de la restauration de la mare communale de Neuvry et de sa valorisation pédagogique. Des premiers travaux d'ouverture avaient d'ailleurs commencé à l'automne 2017 mais le projet global s'est affiné en 2018 (voir dessin ci-dessous) : il prévoit un dessouchage des saules coupés ainsi qu'un curage et un reprofilage des berges de la mare par une entreprise spécialisée. L'objectif est d'avoir des dépressions en eau toute l'année et des pentes douces plus favorables à la biodiversité mais aussi à la réalisation d'animations sur ce site. Par ailleurs, il est aussi prévu de planter des haies : une à l'ouest, entre la mare et le champ, et l'autre à l'est, entre la mare et la route. Ces travaux sont combinés à des aménagements plus légers comme l'installation progressive de nichoirs et/ou d'hôtels à insectes mais aussi d'un panneau d'information et de bancs. Ce projet a reçu un avis favorable du Conseil municipal en février.



En fin d'été 2018, les travaux de reprofilage de la mare ont été réalisés avec notamment le recreusement de certaines zones pour éviter un assèchement total de la mare en période estivale. Avec le concours de Bac Pro GMNF et l'école primaire de Jaulnes, des arbustes ont été plantés à l'ouest du site de manière à créer une barrière naturelle entre la mare et la parcelle de culture adjacente.



Pour 2019 il est prévu de mettre en place les derniers aménagements : pose du panneau d'information, de nichoirs et mise en place d'un banc rustique.



Projet « gagnant-gagnant » pour l'aménagement de la mare commune du Port Montain à Noyen-sur-Seine

Depuis plusieurs années, la volonté est de développer ce type de partenariat avec les 7 communes de la réserve *a minima*. En 2018, l'AGRENABA a donc sollicité M. le Maire de noyen-sur-Seine qui s'est montré motivé pour travailler conjointement à la valorisation écologique et pédagogique de la mare commune du Port-Montain et son pourtour composé de petits bois et d'une zone en herbe.

Une réouverture du pourtour de la mare est prévue pour sa mise en lumière nécessaire tant pour un meilleur accueil de la biodiversité que du public. Une gestion différenciée de la zone en herbe (c'est-à-dire avec des dates de fauche et de tonte variables) ainsi que la création de cheminements dans les bois permettront également de concilier les usages sur le site.

Une estimation du coût des travaux sera faite conjointement avec M. le Maire en début d'année 2019 avant d'étudier plus précisément la faisabilité des travaux.

Projet « gagnant-gagnant » pour l'aménagement d'un verger à Mouy-sur-Seine

L'AGRENABA a été sollicité par M. le Maire pour la rédaction d'un projet d'aménagement d'un verger communal. Sur le plan écologique, l'AGRENABA a proposé une réouverture du site (taille des haies, coupe de certains arbres et création de têtards, débroussaillage,...) ainsi qu'une plantation d'arbres fruitiers permettant la diversification du verger. Une valorisation pédagogique a également été évoquée en y associant l'école de la commune. Si travaux il y a, ils seront faits et/ou supervisés en interne par l'équipe municipale.

Projet « gagnant-gagnant » pour une Aire terrestre éducative à Everly

L'école d'Everly, la commune et l'AGRENABA ont lancé depuis le début de l'année scolaire 2018 une ATE « Aire Terrestre Éducative ». Ce projet consiste à inclure les enfants dans une démarche de gestion environnementale sur un site mis à disposition par la commune en l'occurrence l'espace du miroir à Everly. A partir des observations et des problèmes constatés sur le site, les élèves proposent de mettre en place des actions destinées à favoriser la biodiversité.

Ce projet a été présenté ensuite au conseil municipal ainsi qu'au conseiller pédagogique départemental Sud 77 (photo ci-contre). Le choix des élèves s'est porté sur la manière de favoriser l'installation des oiseaux sur le site ainsi que de mettre en place une campagne de ramassage des déchets destiné à sensibiliser les habitants de la commune mais également à transmettre leurs connaissances sur les espèces présentes.



Un état des lieux a été initié avec les deux classes primaires pour identifier d'une part les oiseaux et d'autre part d'effectuer un travail de recensement. Le samedi 25 mai 2019, une journée à destination des habitants sera organisée et permettra aux enfants de présenter leur projet tout en associant les citoyens qui souhaitent s'investir dans la démarche.

Partenariat avec la Communauté de communes Bassée-Montois pour l'aménagement d'une boucle de leurs sentiers de randonnée proche de la réserve

La communauté de communes Bassée-Montois a développé de nombreux itinéraires de randonnée, aux distances variables, permettant d'appréhender les différents paysages du territoire. L'AGRENABA, en partenaire, se propose de valoriser sur une boucle, les aspects les plus intéressants du patrimoine qu'il soit naturel, bâti, architectural ou culturel.

Ce projet s'inscrit dans la ligne droite des actions engagées par la communauté de communes Bassée-Montois pour une meilleure prise en compte des **ressources du territoire et de ses richesses**. Il s'agit en premier lieu d'un projet pour les habitants locaux afin de **susciter un attachement au territoire** et de le rendre acteur de son évolution. Dans un deuxième temps, ce projet participe à donner une meilleure visibilité touristique en lui donnant une identité et une histoire.

La valorisation de ce chemin de randonnée peut être envisagée de deux manières : en toute autonomie ou par une animation territoriale. Pour chacune, plusieurs déclinaisons possibles (budgétées) ont été proposées. Elles peuvent être étudiées individuellement ou de manière complémentaire.

c) Objectif n°3 : Favoriser les bonnes pratiques

Projet « gagnant-gagnant » pour l'organisation d'un évènement autour du « monde de la nuit » avec le Montois

Pour les 15 ans de la réserve, il était prévu d'organiser un évènement sur le Monde de la Nuit à l'automne 2018, avec divers partenaires locaux pour lui donner une dimension transversale (astronomie, biodiversité, conte et légende...). Ce projet avait une double ambition : l'information et la sensibilisation des élus d'une part et des habitants d'autre part.

Une présentation des enjeux nocturnes et des solutions en matière d'amélioration de l'éclairage public limitant la pollution lumineuse a été faite aux élus communautaires en juin 2018. La fiche outil évoquée ci-dessus vient à la suite de cette présentation.

Toutefois faute de subventions suffisantes pour réaliser une exposition de qualité satisfaisante, l'évènement « grand public » a d'abord été reporté à l'automne 2019 puis annulé en raison des restrictions budgétaires exposées en début du présent rapport d'activités.

Un outil pédagogique avait été édité dans le cadre du financement de l'évènement par le Crédit agricole et pourra servir de support pour de futures animations scolaires ou grand public sur le thème de l'impact de la pollution lumineuse sur la biodiversité.

III. OPG08 : Augmenter l'implication des acteurs locaux dans la gestion de la réserve

1. IP09 : Organiser des chantiers de bénévoles

9 chantiers bénévoles mobilisant 108 personnes dont l'équipe de bénévoles, deux classes de Bac professionnel « gestion des milieux naturels et de la faune » et l'école de Jaulnes ont été réalisés cette année. Cela représente 80 jours-homme bénévoles.

Développement du bénévolat

L'implication des acteurs locaux s'est concrétisée notamment par l'organisation de rencontres avec les bénévoles qui se tiennent tous les derniers samedis du mois depuis septembre 2017. Ces rencontres favorisent l'échange de savoirs et de savoir-faire entre les bénévoles et les salariés de la réserve. En 2018, la réserve comptait 23 bénévoles. Des actions variées sont proposées en plus des chantiers « nature » : Pelotes de réjection, science participative-vers luisants, affût blaireau, chantier sentier, jardin, chantier mares de Petit-Peugny et Neuvry. Toutefois la participation à ces activités reste encore timide et ce réseau avait besoin d'être dynamisé. Une vingtaine de personnes ont participé à ces activités.

En tant qu'acteur du site « j'agis pour la nature » géré par la Fondation Nature & Homme (FNH) sur lequel nous enregistrons nos chantiers « nature », la FNH nous a proposé de nous mettre à notre disposition une personne en service civique (8 mois, 28h/semaine) pour développer nos actions de bénévolat. M^{elle} Marianne STEFANNI a intégré l'équipe mi-novembre en service civique et est notamment en charge de

- Coordonner et animer le réseau de bénévoles,
- Relayer localement des programmes de sciences participatives,
- Participer à l'élaboration de sentiers, d'outils pédagogiques, d'animations,...
- Accompagner la mise en œuvre d'inventaires et suivis,...

La prise en charge financière est à la charge de la FNH et l'accueil technique par l'AGRENABA (encadrement, poste de travail,...).

Fin novembre, un temps convivial a été organisé avec les salariés et les bénévoles autour d'un repas participatif où chacun a pu s'exprimer sur ses envies et ses attentes en tant qu'acteur de la réserve afin qu'elles soient prise en compte par Mme Stefanni en 2019.

IV. OPG09 : Faire évoluer les pratiques afin qu'elles soient plus en accord avec les enjeux de la réserve

1. EI01 : Encadrer la pêche sur le plan d'eau de la Cocharde

Selon la convention établie entre l'AGRENABA et l'AEV en 2015 concernant le droit de pêche sur le plan d'eau de la Cocharde, une liste de 15 personnes maximum est autorisée à pratiquer la pêche selon des conditions préalablement établies. L'AGRENABA en assure la gestion et le bon fonctionnement. En 2018, ce sont 10 personnes qui se sont inscrites.

2. PA03 : Sensibiliser les acteurs du territoire

L'AGRENABA fait une veille sur les projets d'aménagements divers et variés pouvant émerger sur le territoire (réserve et sa proche périphérie) et se tient à disposition des habitants et des élus et de tous les autres acteurs du territoire pour **les assister et les aider à monter des projets et dossiers en commun.**

Dans ce cadre, elle a été sollicitée par le Chef de bataillon en charge de l'organisation d'une manœuvre militaire (franchissement de la Seine) au Port-Montain à Noyen-sur-Seine pour la prise en compte des enjeux de la réserve lors de cette intervention prévue du 16 au 18 mai, hors réserve. Deux réunions ont été organisées : avant et après la manœuvre et le déploiement a été suivi par les agents. Il ne semble pas y avoir eu d'impact dans la réserve, toutefois il a été demandé une meilleure communication en amont si la manœuvre venait à être reproduite dans les années à venir.



L'AGRENABA a également accueilli à la Maison de la réserve le service « nature » de la DRIEE le 22 mai. Une visite de terrain a été organisée le matin et une réunion s'est tenue l'après-midi autour des différents enjeux, en particulier ceux liés à l'hydrosystème et à la gestion des milieux ouverts ainsi que le projet de Maison de la réserve. A

A la demande de la Communauté de communes Bassée-Montois, le 9 septembre, la réserve et ses enjeux ont été présentés de manière générale à des architectes venus réfléchir à des projets de développement des territoires ruraux en Ile-de-France. Un diaporama a été présenté en salle puis les enjeux de la réserve et du territoire Bassée-Montois ont été abordés à deux voix lors d'une visite en bus.

De même des exemples de projets de restauration de zones humides ont été évoqués lors des rencontres techniques départementales de la nature (sud-77) organisées par le Conseil départemental de Seine-et-Marne le 12 octobre à Samoreau.

European Rivers Network France, avec le soutien du Ministère de la Transition écologique et solidaire, a organisé une table-ronde sur le thème « Biodiversité et inondations, quelles synergies, quelles interactions ? » le 9 novembre. L'AGRENABA y a été invité pour parler des enjeux sur la réserve et de son projet sur la Vigne sauvage.

Une réunion a également eu lieu le 20 novembre avec l'Agence de l'eau Seine Normandie et l'Office National des Forêts dans le cadre de la révision du programme d'actions de l'aménagement de la forêt de l'AESN afin de prendre en compte la localisation et la nature des enjeux écologiques concernant la réserve et le site Natura 2000. En ce qui concerne la réserve, le document prône la libre évolution (aucun objectif de production) mais tient également compte du plan de gestion 2017-2021, notamment des secteurs dont l'objectif est la réouverture de milieux, pour pouvoir autoriser les travaux mécaniques qui seront alors nécessaires. Dans le site Natura 2000, les peupleraies ne seront pas replantées avec des peupliers mais avec d'autres essences valorisables.

Dans le cadre de ses missions « Natura 2000 », l'AGRENABA veille notamment sur :

- Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi)

La Communauté de communes Bassée Montois a voté la mise en place d'un plan local d'urbanisme intercommunal. Cela concernera 23 500 habitants et 42 communes. Actuellement en cours de réalisation, il devrait voir le jour début 2020. Plusieurs réunions publiques ont été organisées par la CCBM à l'intention des habitants pour leur faire prendre connaissance de la démarche et du calendrier de réalisation. L'AGRENABA a donc assisté à une réunion et se tient informée de l'évolution du plan.

- Schéma de cohérence territoriale du grand Provinois (SCoT)

Coordonné par les communautés de communes Bassée-Montois et du Grand Provinois, ce document est un outil de conception et de mise en œuvre d'une planification intercommunale pour le long terme. L'état des lieux et les enjeux ayant été finalisés en début d'année, la seconde phase a permis d'établir le projet d'aménagement et de développement durables (PADD). Le document sera validé au cours de l'année 2019.

3. EI03 : Mettre en place des conventions de gestion

L'AGRENABA a signé nouvelle convention de gestion de 3 ans renouvelable ensuite tacitement d'année en année pour l'entretien de la végétation sous la ligne à haute tension des Ormes-sur-Voulzie avec RTE (Réseau de transport d'électricité) et un groupement d'exploitants de granulats (SFPS) le 16 octobre.

4. MS13 : Développer la maîtrise foncière du gestionnaire et/ou de ses partenaires

L'AGRENABA reste à l'écoute des propriétaires qui souhaitent vendre leurs parcelles et les oriente vers des acheteurs potentiels.

A ce sujet, une réunion a été organisée à Sens avec le Directeur territorial Seine Amont de l'AESN pour faire le point sur le positionnement de l'Agence concernant l'acquisition en Bassée. Il s'avère que la politique d'acquisition foncière n'est menée que dans les « barrettes » (zones dans lesquelles est puisée l'eau des nappes souterraines et qui doivent être protégées). La réserve étant en dehors de ces zones, aucune action prospective n'y sera menée. Toutefois, si l'Agence est contactée par des propriétaires voulant vendre, elle pourra étudier les dossiers concernant des secteurs où elle est déjà propriétaire d'une grande partie d'une « entité écologique » (ex : 80% d'une roselière).

5. SP01 : Faire des tournées internes

En 2018, 7 tournées de surveillance ont été réalisées par l'AGRENABA sur la période du 10 mars au 22 septembre. 20 infractions ont été constatées que ce soit lors de tournées de surveillance ou des visites de terrain de l'AGRENABA et concernait 15 dépôts de déchets, 3 places de feu, 2 stationnements ou circulation de véhicules en dehors des voies publiques. Les dépôts de déchets et les places de feu ont été systématiquement nettoyés par l'AGRENABA mais les contrevenants n'ont jamais été pris sur le fait. Notons que ces infractions concernent essentiellement un site (place de pêche) situé sur la commune de Noyen-sur-Seine au lieu-dit les Vodres.

6. SP02 : Faire des tournées interservices

Comme chaque année, un bilan de l'année précédente est fourni aux services de gendarmerie.

Une tournée de surveillance en compagnie de deux gendarmes du groupement de gendarmerie de Donnemarie-Dontilly s'est déroulée le samedi 16 juin 2018. Faute de temps, les services de la Gendarmerie et de l'Office National de la Chasse et de la faune Sauvage n'ont pu se joindre à nous pour d'autres journées de surveillance cette année.



7. Assurer l'assermentation de 2 gardes

Les formations au commissionnement sont rares, elles ne sont proposées qu'une fois par an par l'ARB, généralement en début d'année. Compte tenu de son arrivée fin 2017, il n'a pas été possible d'inscrire M. Rochard à la formation de 2018 mais un dossier a été monté et son inscription a été retenue pour la cession de 2019. La formation dure 4 semaines (2 en janvier 2019 et 2 en février 2019).



GESTION ADMINISTRATIVE DE LA RÉSERVE

I. OPG10 : Organiser la gestion administrative et financière de la réserve

1. MS14 : Animer et/ou participer aux instances consultatives et décisionnelles

Cette année, les élus de l'AGRENABA se sont réunis trois fois en Conseil d'administration et une fois en Assemblée générale. Des réunions préparatoires ont lieu chaque fois avant ces rendez-vous entre le Président, le Vice-président, la Conservatrice et les membres du bureau de l'association. Par ailleurs une visite de terrain avec les élus du Conseil d'administration a eu lieu le 15 septembre.

Il est a noté également 2 changements de titulaires au sein des représentants de communes au Conseil d'administration qui accueille :

- M. Carrasco, Maire de Mouy-sur-Seine,
- M. Griffe, conseiller de Gouaix.

Le Conseil scientifique s'est réuni le 27 mars. Les membres ont notamment évoqué les études en lien avec l'hydrosystème en présence du PIREN-Seine et l'AGRENABA leur a présenté un bilan (relevés réalisés en 2017) des inventaires complémentaires demandés sur les insectes. Ces inventaires ont été poursuivis en 2018 et les résultats leurs seront présentés en 2019.

Le comité consultatif de gestion s'est réuni le 19 juin, sur invitation de Mme la Sous-préfète de Provins, où ont été présentés le rapport d'activités 2017, les projets 2018 et les budgets associés unanimement validés. Une inquiétude a été soulevée par les membres du comité au sujet de l'arrêt des mesures piézométriques par VNF à l'origine de la réunion évoquée au début du présent rapport.

2. MS15 : Assurer le montage et le suivi administratif et financier des opérations

Différents dossiers administratifs ont été montés (demande d'autorisation de travaux, recherche de subventions,...), notamment pour les projets suivants :

- Evènement sur le Monde de la Nuit,
- Pérennisation du poste d'animateur « nature »,
- Révision des tarifs relatifs aux prestations d'animations,
- Ateliers d'été pour Bray-sur-Seine,
- Passerelles pour le sentier du Bois Prioux,
- Dossier de prêt pour l'achat d'un véhicule,
- Travaux divers,
- Financement participatif,...

3. MS16 : Assurer la gestion administrative

Cela concerne la comptabilité, la gestion des mails, l'envoi de courriers, le renouvellement des contrats avec les prestataires,... La recherche de prestataires proposant un service adéquate pour la téléphonie et internet est très chronophage mais indispensable pour de bonnes conditions de travail. Par ailleurs, les contrats d'assurance des biens et des véhicules ont été remis en concurrence mais la MAIF reste l'assurance avec le meilleur rapport qualité-prix pour les activités de l'AGRENABA.

4. MS17 : Assurer la formation permanente du personnel

Les agents de la réserve assurent leur formation permanente à travers des recherches d'informations sur internet, via le réseau RNF, les revues naturalistes,...

Mme Meunier a suivi une formation de management (en présentiel et à distance) répartie sur 6 mois. Cela lui a permis de renforcer ses compétences managériales dans le pilotage et la mobilisation de son équipe avec notamment des outils de transmission d'information en améliorant la communication en interne entre les pôles mais aussi avec le bureau de l'AGRENABA.

M. Rochard a suivi, comme ses collègues avant lui, l'École régionale de Botanique proposée par l'Institut d'aménagement et d'urbanisme (anciennement Natureparif). Cette formation de perfectionnement en botanique de 12 jours lui a également permis d'appréhender rapidement les espèces franciliennes, région dont il n'est pas originaire. Mme Meslier et M. Branger ont ensemble suivi une formation de 2 jours de spécialisation sur une famille de plantes, les poacées.

5. MS18 : Organiser et participer aux réunions de service

Des réunions « d'équipe » ainsi que des réunions « de pôles » (animation et études & gestion) sont régulièrement organisées par la Conservatrice et par la Responsable de l'animation au sein de son pôle. Les réunions de pôle permettent de rentrer dans les détails des projets avec les agents concernés et les réunions d'équipe permettent que l'ensemble de l'équipe soit informée des projets menés par l'autre pôle.

Un suivi individuel des missions de chacun est également assuré.

Par ailleurs, une information et des réunions de travail régulières avec le Président est faite par la Conservatrice et/ou la Responsable de l'animation pour s'assurer ensemble du suivi des actions prévues, entre autres, dans le plan de gestion et dans le plan de communication.

6. MS19 : Assurer le recrutement des salariés et réaliser les évaluations annuelles de l'équipe

Comme chaque année, un entretien annuel a lieu d'une part entre la Conservatrice, le Président et le Vice-président et d'autre part entre la Conservatrice et ses collaborateurs pour faire le bilan de l'année écoulée et donner les orientations souhaitées pour l'année suivantes.

En 2018, l'AGRENABA a procédé aux recrutements d'un nouvel apprenti animateur-technicien et d'une personne en service civique : M Arthur de France et M^{lle} Marianne Stefanni ont respectivement été retenus sur ces postes.

7. MS20 : Assurer le recrutement et l'encadrement des stagiaires et apprentis

Ms. Nivet et De France, apprentis animateur-technicien en BTS Gestion et Protection de la Nature ont bénéficié d'un encadrement régulier.

Par ailleurs, nous avons accueilli 8 stagiaires :

- Melle Gouttepifre et Ms Ballot, George et Perrouset (BTS Gestion et Protection de la Nature) pour des missions d'inventaires, de gestion et/ou d'animation,
- Ms. Bonnet, Dutrou, Radoux et Roy (2^{nde} Gestion des Milieux Naturels et de la Faune) pour une découverte du métier de gestionnaire (entre 1 et 5 semaines).

8. MS21 : Assurer l'entretien des locaux

Même si l'AGRENABA fait appel à un prestataire pour le nettoyage des locaux, il est nécessaire d'assurer leurs rangements. A cet effet, le vestiaire et le local de stockage sécurisé pour nos matériels techniques ont été aménagés pour en faciliter l'accès et le rangement (pose d'étagères, bacs de rangement,...).

9. MS22 : Gérer l'achat et l'entretien des équipements et matériels techniques

Il s'agit essentiellement du nettoyage et de l'entretien des outils et des véhicules.

En 2018, l'AGRENABA a acheté un 3^{ème} véhicule d'occasion, il s'agit d'un utilitaire 3 places. En effet les deux véhicules 4x4 sont essentiellement destinés à être utilisés pour aller sur le terrain dans la réserve et avec le développement des animations, les agents étaient amenés à utiliser leurs véhicules personnels pour se rendre dans les écoles ce qui engendre de frais conséquents de remboursement kilométriques.

Par ailleurs, l'un des véhicules 4x4 a subi de gros dommages, non roulant, il a été vendu. Des véhicules d'occasion répondant à nos besoins (utilitaire 2 places, moteur 4x4) ont longuement été recherché pour le remplacer. Malheureusement ces recherches n'ont pas été fructueuses.

Le Conseil d'administration a donc décidé d'acheter un véhicule neuf en contractant un prêt. Le suivi de cet achat a été très chronophage, tant pour les agents salariés que pour les membres du bureau bénévoles car la commande a rencontrée plusieurs contretemps... La livraison était initialement prévue le 1er septembre mais elle est finalement programmée pour début mars 2019.

10. EI04 : Rédiger, respecter et mettre à jour le document unique

Le document unique de prévention des risques professionnels a été mis à jour en septembre 2018.

II. OPG11 : Mettre en œuvre et évaluer le plan de gestion

1. MS23 : Faire l'évaluation du plan de travail de l'année n et la programmation des opérations de l'année n+1

Il s'agit de la rédaction des rapports d'activités (DRIEE et AESN) et de l'établissement des budgets annuels. En 2018, l'AGRENABA a aussi commencé, au premier semestre, la rédaction du bilan 2013-2018 pour l'AESN à leur demande mais il devra être complété en 2019 pour y intégrer les actions 2018.

La réorganisation interne de l'équipe et la révision de la mise en œuvre du plan de gestion au vu des moyens humains et financiers en baisse a été initiée en fin d'année 2018.

2. MS24 : Alimenter et gérer les bases de données et documentaires de la réserve

Les données sont saisies dans différentes bases de données (CETTIA, SIG). La base de photos est également régulièrement mise à jour.

III. OPG12 : Participer aux différents réseaux

1. MS26 : Participer aux réunions du réseau des réserves nationales et régionales d'Île-de-France

Nadia Vargas, de la région Ile-de-France, qui supervisait les réserves naturelles régionales en Ile-de-France a quitté son poste pour rejoindre le ministère. Dans l'attente de son remplacement, il n'y a pas eu de journée réunissant l'ensemble des gestionnaires des réserves franciliennes cette année. Toutefois les échanges par mails ont été réguliers avec des groupes de travail par thématique 'éducation à la nature, pâturage, police, plan de gestion,...).

L'équipe gestionnaire a été invitée à visiter la réserve naturelle nationale des sites géologiques de l'Essonne le 7 mars afin de rencontrer le nouveau conservateur.

Née de Natureparif, l'Agence régionale de la Biodiversité (ARB IdF) a vu le jour en avril 2018. C'est la première agence opérationnelle sur le territoire français. Sa gouvernance est organisée à 2 niveaux : le Directoire (composé entre autres

des partenaires fondateurs) et le Comité des Partenaires, qui réunit l'ensemble des représentants des acteurs de la biodiversité en région, dont les « gestionnaires des aires protégées ». La candidature de l'AGRENABA pour devenir membre de ce Comité des Partenaires, a été acceptée. Un premier atelier de présentation générale de l'ARB IdF et de lancement des réflexions pour la Stratégie Régionale Biodiversité a eu lieu le 28 septembre. Les membres se sont réunis lors d'un second atelier le 14 décembre auquel l'AGRENABA n'a pas participé.

2. MS27 : Participer au réseau "Réserves Naturelles de France"

La participation de l'AGRENABA au réseau « Réserves naturelles de France » a été plus soutenue cette année avec :



- Comme chaque année (sauf 2017), la participation de 2 agents au congrès annuel. Mme Meunier y a été accompagnée de M. Rochard afin qu'il puisse prendre connaissance des activités du réseau. Le congrès s'est déroulé du 4 au 7 avril 2018, à Ronce-les-Bains (Charente Maritime – Nouvelle Aquitaine) sur le thème « 500 réserves naturelles en 2030 ? ». L'événement phare de ce congrès a été la venue de Nicolas Hulot, Ministre de la Transition écologique et solidaire.

- Mme Meunier a travaillé avec la Commission « Territoire et développement durable » à la rédaction d'une fiche projet pour développement d'un outil d'évaluation et de suivi de l'ancrage territorial des Réserves Naturelles qui soit très facilement applicable par les gestionnaires et à un coût abordable (stagiaire par exemple) d'ici 2021. Ce projet, à l'échelle du réseau, découle de l'étude faite en Ile-de-France. Le plan de gestion prévoyait une analyse de ce type en 2018 (et une autre en 2021) via un bureau d'études, prestation qui n'a pas pu être financée, d'où la participation de l'AGRENABA à ce projet. Pour cela 2 réunions ont été organisées (9 mars et 20 juillet) ainsi qu'un travail lors du séminaire de la commission qui a eu lieu du 8 au 10 octobre.
- Mme Meslier a participé au séminaire annuel de la Commission « Education et Sensibilisation à la Nature » du 10 au 12 octobre sur le thème « Culture, art et nature ». Par ailleurs, l'AGRENABA a été sollicitée personnellement pour participer à un kit de sensibilisation des élus en cours de création au sein de RNF, en souvenir du témoignage du Président, Jean-Pierre Petit, lors du congrès des réserves de 2013 en Île-de-France où il avait déclaré « Rien ne vaut un élu qui parle à un autre élu pour le convaincre ». Nous avons donc filmé une petite interview de M. Petit où il témoigne des actions mises en place, par les élus du Conseil d'administration et l'équipe gestionnaire, depuis la création de la réserve en 2002 dans un contexte plutôt tendu à aujourd'hui ainsi que des projets futurs. Elle sera montée avec les autres vidéos reçues par RNF, la compilation sera diffusée à sa réception.